Nº 89-637-X au catalogue — Nº 003
ISSN 1710-0232
ISBN 978-1-100-90479-5

Concepts et méthodes

L'Enquête auprès des peuples autochtones de 2006 : Guide des concepts et méthodes

Division de la statistique sociale et autochtone
Immeuble Jean Talon, 7e étage, 170 promenade Tunney's Pasture
Ottawa, Ontario K1A 0T6
Téléphone : 613-951-5979

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel à infostats@statcan.gc.ca ou par téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

Centre de contact national de Statistique Canada
Numéros sans frais (Canada et États-Unis) :

Service de renseignements	1-800-263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1-800-363-7629
Télécopieur	1-877-287-4369
Renseignements concernant le Programme des services de dépôt	1-800-635-7943
Télécopieur pour le Programme des services de dépôt	1-800-565-7757

Appels locaux ou internationaux :

Service de renseignements	1-613-951-8116
Télécopieur	1-613-951-0581

Renseignements pour accéder au produit

Le produit no 89-637-X n° 003 au catalogue est disponible gratuitement dans des médias substituts. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca et de choisir la rubrique « Publications ».

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui sont observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « À propos de nous » > « Offrir des services aux Canadiens ».

Statistique Canada

Division de la statistique sociale et autochtone

L'Enquête auprès des peuples autochtones de 2006 : Guide des concepts et méthodes

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2009

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Janvier 2009

N° 89-637-X n° 003 au catalogue

ISSN 1710-0232

ISBN 978-1-100-90479-5

Périodicité : hors série

Ottawa

This publication is available in English upon request (catalogue no. 89-637-X no. 003).

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés uniformément dans les publications de Statistique Canada :

.	indisponible pour toute période de référence
..	indisponible pour une période de référence précise
...	n'ayant pas lieu de figurer
0	zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
0^s	valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
^{p}	provisoire
^{r}	révisé
x	confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
^{E}	à utiliser avec prudence
F	trop peu fiable pour être publié

Table des matières

1.0 Introduction 6
2.0 Contexte 6
3.0 Objectifs de l'enquête 6
4.0 Élaboration de l'enquête 7
5.0 Conception de l'enquête 13
6.0 Collecte des données 19
7.0 Traitement des données 19
8.0 Qualité des données 23
9.0 Diffusion 26
10.0 Rapport entre l'Enquête auprès des peuples autochtones et le recensement 27
11.0 Niveaux géographiques des produits 35
Annexe 1 Domaines d'estimation 36
Annexe 2 Glossaire des termes 42
Annexe 3 Questionnaires 52
Bibliographie 53

1.0 Introduction

Le présent guide se veut un outil pour permettre une compréhension des concepts et des méthodes utilisés dans le cadre de l'Enquête auprès des peuples autochtones (EAPA) de 2006, qui s'est déroulée d'octobre 2006 à mars 2007.

L'Enquête auprès des peuples autochtones fournit des données sur les conditions sociales et économiques des membres des Premières nations vivant hors réserve, des Métis et des Inuits de 6 ans et plus.

Le guide comprend des détails techniques sur l'échantillonnage, le traitement et la qualité des données. Par ailleurs, il explique le rapport entre l'EAPA et le Recensement de 2006 et comporte des mises en garde à l'intention des utilisateurs quant aux différences importantes dans les données produites à partir de ces deux sources.

Dans les régions inuites, les données de l'Enquête auprès des peuples autochtones de 2006 sont disponibles pour des collectivités inuites spécifiques. Hors des régions inuites, les données sont disponibles pour certaines subdivisions de recensement (SDR) à fortes concentrations d'Autochtones, pour certaines régions métropolitaines de recensement, de même que pour d'autres domaines géographiques spécifiques. Pour chacun de ces domaines géographiques, les données sont disponibles pour certains groupes autochtones spécifiques à la fois pour les enfants et les adultes, en général. L'annexe 1 comprend la liste des différents domaines d'estimation de l'enquête (groupes d'unités pour lesquelles des estimations sont ciblées).

L'annexe 2 comprend un glossaire des termes liés à l'EAPA. Des liens menant aux questionnaires de l'EAPA de 2006 se trouvent à l'annexe 3.

2.0 Contexte

L'Enquête auprès des peuples autochtones de 2006 (EAPA) a été réalisée par Statistique Canada afin de recueillir des données sur les habitudes et les conditions de vie des Autochtones au Canada. L'enquête a été conçue et mise en œuvre avec la collaboration des organismes autochtones nationaux.

En 2006, Statistique Canada a réalisé l'Enquête auprès des peuples autochtones pour la troisième fois; l'enquête a été réalisée pour la première fois en 1991, puis la deuxième, en 2001. Les données de l'EAPA de 1991 et de 2001 ont été largement utilisées. La Commission royale sur les peuples autochtones (CRPA) s'est avérée une utilisatrice extrêmement importante des données de 1991. En effet, la CRPA a utilisé les données comme source principale de renseignements démographiques, sociaux et économiques dans son rapport final et ses études de recherche. Le rapport final de la Commission recommandait la réalisation périodique de l'EAPA en vue de faire le suivi des conditions sociodémographiques des peuples autochtones. Les données de l'EAPA de 1991 et de 2001 ont également été utilisées par les organismes autochtones, les planificateurs communautaires, les prestataires de services, les administrations publiques et les chercheurs afin de faciliter le processus décisionnel (planification et élaboration de programmes et de politiques), d'améliorer les services offerts aux Autochtones et d'appuyer les recherches universitaires. À la suite de la diffusion des données de 2006, l'EAPA peut également être utilisée afin de suivre les changements survenus au fil du temps ainsi que de brosser un tableau de la situation actuelle des peuples autochtones.

3.0 Objectifs de l'enquête

Le principal objectif de l'EAPA de 2006 est de fournir des données sur les conditions sociales et économiques des Autochtones au Canada. Plus précisément, l'étude se concentre sur des questions telles que la santé, la langue, l'emploi, le revenu, l'éducation, le logement et la mobilité.

Les données existantes sur les peuples autochtones comportent des lacunes, et l'EAPA de 2006 vise à combler une partie de ces lacunes. Ces renseignements ne se trouvent nulle part ailleurs et peuvent servir à répondre à plusieurs questions sur divers sujets, notamment la planification urbaine, l'élaboration de programmes et les priorités en matière de santé, entre autres. Plus de 60 000 personnes ont été sélectionnées pour participer à l'enquête de 2006.

4.0 Élaboration de l'enquête

4.1 Élaboration du contenu

Statistique Canada tient à travailler en étroite collaboration avec les Autochtones dans le cadre de projets conjoints; les représentants des organismes autochtones ont participés à tous les aspects de la conception et de la mise en œuvre de l'Enquête auprès des peuples autochtones de 2006, et ce, par le biais du Comité de mise en œuvre.

Le Comité de mise en œuvre de l'EAPA est un forum unique qui rassemble des représentants des organismes autochtones nationaux, des ministères et organismes fédéraux, des provinces et des territoires. Les représentants du Congrès des Peuples Autochtones, de l'Inuit Tapiriit Kanatami, du Ralliement national des Métis, de l'Association nationale des centres d'amitié, de l'Association des femmes autochtones du Canada ainsi qu'un aîné / facilitateur ont participé à l'élaboration et à la mise en œuvre de l'enquête. Ces personnes continuent d'être consultées au sujet de la diffusion des données. L'Assemblée des Premières Nations était un membre actif jusqu'au printemps 2001. Deux ministères fédéraux, Affaires indiennes et du Nord Canada et Patrimoine canadien, siègent également au Comité à titre de représentants des partenaires fédéraux. Le Comité comprend aussi un représentant provincial / territorial et des représentants de Statistique Canada.

4.2 Contenu des questionnaires

L'Enquête auprès des peuples autochtones recueille un large éventail de données portant sur les habitudes et les conditions de vie des Autochtones au Canada et a été conçue en collaboration avec des organismes autochtones nationaux. L'Enquête auprès des peuples autochtones comprenait quatre questionnaires : le questionnaire pour les adultes du tronc commun (personnes de 15 ans et plus); le questionnaire pour les enfants et les jeunes (personnes de 6 à 14 ans); le Supplément destiné aux Métis (adultes s'identifiant comme Métis ou qui sont d'ascendance métisse); et le Supplément de l'Arctique (adultes vivant dans les régions inuites).

4.2.1 Adultes du tronc commun

Ce questionnaire s'adressait à tous les adultes (15 ans et plus). Voici la liste des sections et quelques variables clés :

Éducation

- Plus haut niveau de scolarité
- Contenu portant sur les peuples autochtones dans l'enseignement (enseignants, langue et programme d'études autochtones)
- Emplacement des écoles
- Raisons de l'interruption des études secondaires ou postsecondaires
- Financement des études postsecondaires
- Fréquentation d'un pensionnat

Langue

- Langues autochtones parlées
- Capacité de comprendre, de parler, de lire et d'écrire des langues autochtones
- Fréquence de l'utilisation des langues autochtones à la maison, au travail, à l'école et ailleurs
- Services offerts dans des langues autochtones
- Importance de la conservation, de l'apprentissage ou du réapprentissage des langues autochtones
- Langue maternelle

Activités sur le marché du travail
- Situation d'activité (occupé, en chômage)
- Raisons de l'inactivité
- Raisons du travail à temps partiel
- Activités traditionnelles (chasse, pêche, cueillette, piégeage)

Revenu
- Source de revenus

Santé
- Santé générale (excellente, très bonne, passable, faible)
- Consultation de professionnels de la santé et de guérisseurs traditionnels
- Problèmes de santé chroniques (y compris le diabète, la tuberculose, les maladies du cœur et le cancer)
- Taille et poids (indice de masse corporelle)
- Tabagisme
- Consommation d'alcool
- Soutien social
- Problèmes sociaux dans la collectivité

Technologie des communications
- Utilisation de la technologie des communications (ordinateurs, Internet)
- Endroit où le répondant utilise la technologie des communications

Mobilité
- Nombre de déménagements au cours des cinq dernières années
- Raisons des déménagements
- Absences temporaires

Logement
- Logement subventionné
- Caractéristiques du logement (eau courante, téléphone, détecteurs de fumée, etc.)
- Installations spéciales pour répondre aux besoins particuliers d'un membre du ménage en raison d'un problème de santé (rampes, dispositifs d'avertissement, etc.)
- Qualité de l'eau potable
- Propriétaire / locataire
- Liste d'attente pour un logement subventionné, temps d'attente
- Assurance-habitation

4.2.2 Enfants et jeunes

Ce questionnaire a été conçu pour les enfants et les jeunes autochtones de 6 à 14 ans. Le parent ou tuteur de l'enfant ou du jeune a rempli le questionnaire en leur nom. Voici la liste des sections et des variables clés :

État de santé général
- Taille et poids
- Activité physique
- Poids à la naissance
- Allaitement
- Utilisation des services de santé
- Consultation de professionnels de la santé (pédiatre, infirmière de la santé publique, etc.)
- Lieu de la consultation des professionnels de la santé
- Nuits passées à l'hôpital

Activités de la vie quotidienne et problèmes de santé
- Limitations des activités
- Problèmes de santé chroniques
- Médicaments

Blessures physiques
- Type et cause des blessures

Soins dentaires
- Soins dentaires au cours de la dernière année
- Soins dentaires nécessaires

Nutrition
- Fréquence à laquelle l'enfant déjeune
- Types d'aliments consommés par l'enfant

Éducation
- Programme préscolaire pour enfants autochtones
- Fréquentation de l'école
- Évaluation de l'école
- Absence de l'école

Activités et relations sociales
- Activités de loisir (sports, clubs, activités culturelles, regarder la télévision, etc.)
- Qualité des relations avec ses pairs, ses enseignants, ses parents et ses frères et sœurs
- Types de soucis

Langue
- Capacité de comprendre et de parler une langue autochtone
- Personne qui aide l'enfant ou le jeune à apprendre la langue

Renseignements généraux sur le ménage
- Nombre de personnes dans le ménage
- Principale source de revenu du ménage

4.2.3 Supplément destiné aux Métis

Cette partie de l'enquête, élaborée avec la collaboration du Ralliement national des Métis, a été menée seulement auprès des Autochtones adultes (15 ans et plus) qui se sont identifiés comme des Métis, qui sont d'ascendance métisse ou les deux. Cette partie de l'enquête n'a pas été réalisée dans les régions inuites. Le supplément renferme les sections suivantes :

Antécédents familiaux
- Collectivité de naissance du répondant, de sa mère et de son père
- Ascendance de la mère et du père
- Cause du décès de la mère et du père

Bien-être de l'enfant
- Retrait des enfants
- Adoption
- Formules de soins pour enfants

Interaction sociale
- État matrimonial
- Ascendance du conjoint / partenaire
- Utilisation de langues autochtones à la maison
- Activités culturelles métisses

Santé
- Consultation de professionnels de la santé
- Test de dépistage du diabète, vérification de la pression artérielle, test de PAP, mammographie, prise de sang pour le test l'antigène spécifique prostatique (PSA)
- Type et cause des blessures
- Utilisation des soins de santé
- Activités de loisir (activités physiques comme la marche et la bicyclette, et autres activités comme regarder la télévision et jouer à des jeux vidéo)
- Dépression
- Spiritualité

4.2.4 Supplément de l'Arctique

Le Supplément de l'Arctique, développé selon l'Enquête sur les conditions de vie dans les pays de l'Arctique circumpolaire élaborée de concert avec la Inuvialuit Regional Corporation, la Nunavut Tunngavik Incorporated, la Société Makivik, la Labrador Inuit Association, l'Inuit Tapiriit Kanatami et l'Université Laval, a été administré à la population autochtone adulte (15 ans et plus) qui vit dans les régions inuites. Ce supplément comprend les sections suivantes :

Activités du ménage et de récolte
- Travail rémunéré (emploi à temps plein ou à temps partiel, travail autonome, etc.)
- Travail non rémunéré (soins aux enfants, transformation ou préparation des animaux à des fins d'alimentation ou d'utilisation des peaux, préparation des repas, etc.)
- Récolte d'aliments traditionnels
- Équipement pour les activités de récolte (camions, motoneiges, etc.)
- Utilisation des aliments traditionnels (nourriture, partage, vente, etc.)
- Revenu du ménage provenant des activités de récolte

Bien-être personnel
- Soutien social (en cas de besoin, pour obtenir des conseils, etc.)
- Liens communautaires

Bien-être de la collectivité et participation à la vie sociale
- Niveau de satisfaction à l'égard de la situation de la collectivité (telles les possibilités d'emploi, la qualité de l'éducation, la qualité des logements, etc.)
- Participation à la vie communautaire (travail bénévole, participation aux assemblées publiques)
- Vote lors des récentes élections

4.2.5 Sujets du recensement

Certaines données obtenues dans le cadre du Recensement de 2006 ont été annexées au fichier d'analyse de l'Enquête auprès des peuples autochtones (EAPA), afin de produire un ensemble de données complet et détaillé aux fins d'analyse.

Les variables du recensement suivantes ont été annexées au fichier d'analyse de l'EAPA.

- Genre de subdivision de recensement
- Période de construction du logement
- Type de construction résidentielle
- Dans ce ménage, y a-t-il un exploitant agricole?
- Loyer brut
- Principal soutien du ménage
- Indicateur de logement marginal
- Nombre de soutiens dans le ménage
- Nombre de personnes dans le ménage
- Principales dépenses de propriété
- Mode d'occupation – Condominium
- Nombre de pièces
- Le logement a-t-il besoin de réparations?
- Mode d'occupation du logement
- Valeur du logement
- Situation des particuliers dans la famille de recensement
- Structure de la famille de recensement
- Union libre
- Situation des particuliers dans la famille économique
- État matrimonial (légal)
- Revenu total de la famille de recensement
- Revenu total de la famille économique
- Revenu d'emploi
- Transferts gouvernementaux total
- Revenu total du ménage
- Revenu de placement
- État du faible revenu avant impôt
- Revenu total
- Travail non rémunéré : Heures consacrées aux travaux ménagers, sans paye ou sans salaire
- Travail non rémunéré : Heures consacrées aux soins des enfants, sans paye ou sans salaire
- Travail non rémunéré : Heures consacrées à offrir des soins ou de l'aide aux personnes âgées, sans paye

- Travail non rémunéré : Variable sommaire pour le travail non rémunéré
- Nombre d'enfants – S'entend du nombre d'enfants dans les ménages privés
- Présence d'enfants – S'entend du nombre d'enfants dans les ménages privés selon les groupes d'âge
- Activité sur le marché du travail
- Secteurs d'industrie
- Sous-secteurs d'industrie
- Grands groupes de professions
- Semaines travaillées en 2005
- Travail en 2005
- Langue officielle
- Genre de subdivision de recensement de résidence 1 an auparavant
- Genre de subdivision de recensement de résidence 5 ans auparavant
- Mobilité – lieu de résidence 1 an auparavant
- Mobilité – lieu de résidence 5 ans auparavant
- Subdivision de recensement de résidence 1 an auparavant
- Subdivision de recensement de résidence 5 ans auparavant
- Classification rurale / urbaine du lieu de résidence 1 an auparavant
- Classification rurale / urbaine du lieu de résidence 5 ans auparavant
- RMR ou AR de travail
- Type de navettage
- Province ou territoire de travail
- Distance de navettage
- Subdivision de recensement de travail
- Statut de lieu de travail
- Mode de transport au travail

Nota :
Étant donné que ces variables ont été obtenues à partir des réponses au Recensement de 2006 pour les répondants interviewés dans le cadre de l'Enquête auprès des peuples autochtones (EAPA), elles renvoient à la situation des répondants le jour du recensement, c'est-à-dire le 16 mai 2006. Les utilisateurs doivent savoir que, dans certains cas, les répondants peuvent avoir déménagé ou la composition du ménage peut avoir changé entre le jour du recensement et la date de l'interview de l'EAPA, de sorte que certains renseignements fournis par les données du recensement pourraient ne pas toujours refléter la situation des répondants lors de l'interview de l'EAPA.

5.0 Conception de l'enquête

5.1 Population cible et couverture

La population cible de l'Enquête auprès des peuples autochtones (EAPA) de 2006 incluait la population autochtone du Canada vivant dans les logements privés à l'extérieur des établissements indiens ou des réserves, de 6 ans et plus, au 31 octobre 2006. Les réserves des territoires font cependant partie de la population cible. La « population autochtone » est définie à la section 5.1.1.

5.1.1 Identification de la population autochtone

L'Enquête auprès des peuples autochtones est une enquête postcensitaire, ce qui signifie que son échantillon a été sélectionné à partir des réponses fournies aux questions du recensement. De façon plus précise, l'échantillon de l'EAPA a été sélectionné à partir des réponses fournies à quatre questions de sélection se trouvant dans le questionnaire complet du recensement, qui comporte deux versions principales, le formulaire 2B et le formulaire 2D.

Le formulaire 2B est complété selon la méthode d'auto dénombrement et est administré à environ un ménage sur cinq dans la plupart des régions du Canada (régions 2B). Outre les questions démographiques de base, le formulaire 2B comprend des questions sur l'activité sur le marché du travail, le revenu, l'éducation, les limitations d'activités, la citoyenneté, le logement, l'origine ethnique, etc.

Le formulaire 2D, dont le contenu est identique à celui du formulaire 2B, sauf pour certains exemples adaptés, est administré au moyen d'interviews sur place à tous les ménages des régions éloignées et des réserves indiennes (régions 2D).

D'autres ménages au Canada reçoivent le questionnaire abrégé, qui comprend uniquement des questions démographiques de base (nom, sexe, date de naissance, état matrimonial légal, situation vis-à-vis l'union libre, relations avec la personne 1, première langue apprise dans l'enfance et question de consentement, en vue de rendre les données publiques dans 92 ans).

Les quatre questions de sélection utilisées pour identifier la population autochtone sont celles sur l'origine ethnique (question 17); celle sur l'autodéclaration autochtone (question 18); celle sur l'appartenance à une bande indienne ou à une Première nation (question 20); et celle visant à déterminer si la personne est un Indien visé par un traité ou un Indien inscrit (question 21).

17 Quelles étaient les origines ethniques ou culturelles des **ancêtres** de cette personne?

Habituellement, un ancêtre est plus éloigné qu'un grand-parent.

Par exemple, cri, ojibway, mi'kmaq (micmac), déné, blackfoot, inuit, métis, canadien, français, anglais, allemand, etc.

Précisez toutes les origines qui s'appliquent en lettres majuscules.

Précisez toutes les origines qui s'appliquent en lettres majuscules.

POUR INFORMATION SEULEMENT

18 Cette personne est-elle un Autochtone, c'est-à-dire un Indien de l'Amérique du Nord, un Métis ou un Inuit?

Si « Oui », cochez « ⊗ » le ou les cercles qui décrivent le mieux cette personne maintenant.

- ○ Non — **Continuez à la question suivante**
- ○ Oui, Indien de l'Amérique du Nord
- ○ Oui, Métis
- ○ Oui, Inuit

Passez à la question 20

- ○ Non — **Continuez à la question suivante**
- ○ Oui, Indien de l'Amérique du Nord
- ○ Oui, Métis
- ○ Oui, Inuit

Passez à la question 20

20 Cette personne appartient-elle à une bande indienne ou à une Première nation?

Si « Oui », à quelle bande indienne ou Première nation?

- ○ Non
- ○ Oui, appartient à une bande indienne ou à une Première nation

Précisez la bande indienne ou la Première nation (p. ex., Musqueam)

- ○ Non
- ○ Oui, appartient à une bande indienne ou à une Première nation

Précisez la bande indienne ou la Première nation (p. ex., Musqueam)

21 Cette personne est-elle un Indien des traités ou un Indien inscrit aux termes de la *Loi sur les Indiens* du Canada?

- ○ Non
- ○ Oui, Indien des traités ou Indien inscrit

- ○ Non
- ○ Oui, Indien des traités ou Indien inscrit

Le concept d'identité autochtone se réfère aux personnes ayant déclaré appartenir à au moins un groupe autochtone, c'est-à-dire Indien de l'Amérique du Nord, Métis, Inuit, ou ayant déclaré être un Indien des traités ou un Indien inscrit (tel que défini dans la *Loi sur les Indiens* du Canada), ou ayant déclaré appartenir à une bande indienne ou à une Première nation. La population d'identité autochtone est établie en fonction de trois questions (questions 18, 20 et 21).

La déclaration d'une origine autochtone à la question 17 définit la population d'ascendance autochtone (ou la population d'ascendance). Les personnes étant d'origine autochtone, mais ne possédant pas d'identité autochtone sont considérées comme la population d'ascendance autochtone seulement (ou population d'ascendance seulement). La population autochtone se définit soit comme la population d'identité ou comme la population d'ascendance seulement.

5.1.2 Date de référence de l'enquête

On a retenu le 31 octobre 2006 comme date de référence de l'Enquête auprès des peuples autochtones. Cette date correspond approximativement au début de la collecte de données de l'enquête (le 23 octobre était la date de début officielle). L'âge est établi en fonction de cette date de référence et permet de déterminer le type de questionnaire à utiliser (le questionnaire pour les enfants et les jeunes ou un des questionnaires pour adultes).

5.1.3 Base du recensement

Une base de sondage permet d'accéder à la population devant être comprise dans une enquête. La base de l'Enquête auprès des peuples autochtones (EAPA) a été constituée en une série d'étapes. Elle a été élaborée à la fois pour l'EAPA et pour l'Enquête sur les enfants autochtones (EEA). Au cours de la première étape, une liste a été constituée à partir de toutes les personnes comprises dans la population autochtone selon les réponses fournies aux quatre questions de sélection du formulaire complet du recensement (enfants et adultes).

À la deuxième étape, les membres des ménages des Autochtones sélectionnés à la première étape ont été ajoutés à la liste. Dans le cas présent, il s'agit des membres additionnels faisant partie de ménages autochtones (ménages comprenant au moins un Autochtone). Ces personnes additionnelles pouvaient être ajoutées à la population cible, en l'absence de réponses aux questions de sélection (au moment de la sélection de l'échantillon, les données du recensement n'étaient pas imputées et pouvaient par conséquent être manquantes). Ces personnes ont aussi été utilisées comme personnes-ressources possibles afin de suivre la ou les personnes sélectionnées dans les ménages.

À la troisième étape, les données manquantes des questions de sélection ont été imputées. Les personnes pour lesquelles il manque des données dans les questions de sélection (ou les « questions filtres ») et qui appartiennent à un ménage autochtone ont de bonnes chances d'être aussi des Autochtones. Par ailleurs, les personnes pour lesquelles il manquait des réponses aux questions filtres et qui n'appartenaient pas à un ménage autochtone avaient très peu de chances d'être des Autochtones et n'ont pas été considérées comme ajouts possibles à la base de sondage. En général, les règles d'imputation ont tenu compte de la composition du ménage pour les personnes pour qui aucune réponse n'était manquante aux questions filtres. Les personnes pour qui des réponses aux questions filtres étaient manquantes ont été imputées comme étant des Autochtones si au moins 50 % des membres du ménage sans réponses manquantes aux questions filtres étaient des Autochtones.

À la quatrième et dernière étape (à partir des données imputées), tous les enfants autochtones de moins de 6 ans et tous les adultes de 15 ans et plus ont été conservés dans la base de sondage de l'Enquête auprès des peuples autochtones (EAPA). Les Autochtones dont l'âge n'était pas compris dans le formulaire du recensement ont tous été exclus de l'EEA et ont été inclus dans la base de sondage de l'EAPA (il était plus probable que ces personnes aient plus de 5 ans plutôt que d'avoir moins de 6 ans). Dans ces cas, un indicateur enfant/adulte a été créé selon les réponses fournies lors du Recensement afin de déterminer si ces personnes devaient faire partie de la base de sondage de l'EAPA des enfants ou de celle des adultes.

5.2 Plan d'échantillonnage

5.2.1 Domaines d'estimation

a) Domaines

Les domaines d'estimation sont des groupes d'unités pour lesquels des estimations sont ciblées. Les domaines d'estimation de l'EAPA étaient très semblables à ceux utilisés en 2001, sauf pour le fait que les réserves indiennes n'étaient pas incluses en 2006 (à l'exception des territoires). Ces domaines d'estimation correspondent à des régions géographiques pour lesquelles des estimations d'un niveau de précision « acceptable » sont visées pour un groupe autochtone en particulier (c.-à-d. Indien de l'Amérique du Nord, Métis ou Inuit). Aucune estimation n'est visée pour la population d'ascendance autochtone seulement. Des estimations sont visées pour la population d'identité autochtone de même que pour la population d'ascendance autochtone (avec ou sans d'identité). Étant donné que la plupart des personnes de la population d'identité autochtone ont aussi une ascendance autochtone, les domaines d'estimation ont été basés sur la population d'identité autochtone.

Les groupes d'identité autochtone ont été définis de la façon suivante :

- Indien de l'Amérique du Nord (IAN) seulement – personnes répondant « IAN » seulement à la question 18
- Métis seulement – personnes répondant « Métis » seulement à la question 18
- Inuit seulement – personnes répondant « Inuit » seulement à la question 18
- Identités multiples – personnes déclarant plus d'un groupe à la question 18
- Indien inscrit ou membre de bande seulement – personnes ayant répondu de façon positive à la question 20 ou à la question 21, mais ayant répondu « Non » à la question 18.

Les régions géographiques ont été classées en deux catégories : régions inuites et hors régions inuites.

I. Régions inuites

Pour les régions inuites, les estimations visent les collectivités inuites. En général, pour les adultes, les estimations visent tous les groupes autochtones combinés pour toutes les collectivités inuites suffisamment grandes (33 collectivités). Les estimations visent également la population inuite seulement au niveau des régions inuites (Nunavik, Nunatsiavut, Inuvialuit et Nunavut), aussi bien pour les adultes que les enfants.

Pour les profils individuels des collectivités inuites de la population adulte, l'objectif était d'estimer une caractéristique présente pour au moins 10 % de la population (proportion minimale pour laquelle des estimations sont ciblées, appelée *min p*), avec un coefficient de variation (C.V.) de 25 %. Le C.V. tel que décrit à la section 8.1 (Erreurs d'échantillonnage), sert à mesurer la précision de l'estimation. Quant aux estimations relatives aux Inuits des régions inuites, on a sélectionné des *min p* de 7,5 % et de 10 % pour les adultes et les enfants respectivement, avec un C.V. de 20 %.

En règle générale, pour des raisons de confidentialité, on a décidé de cibler des estimations pour les populations d'au moins 200 personnes, selon le Recensement de 2001. Lorsqu'il était impossible de le faire, on a eu recours au regroupement.

II. Hors régions inuites

Hors régions inuites, les grandes provinces ont été divisées selon les principales régions métropolitaines de recensement (RMR), selon le reste de la partie urbaine de la province et selon le reste de la partie rurale de la province. Certaines petites provinces ont été divisées en régions rurales et urbaines seulement, tandis que Terre-Neuve a été divisée selon l'appartenance ou non des régions au Labrador. Aucune estimation ne ciblait séparément l'Île-du-Prince-Édouard.

Les estimations visaient également cinq subdivisions de recensement (SDR) à fortes concentrations d'Autochtones pour tous les groupes autochtones combinés (adultes et enfants séparément). Il s'agit des SDR de Thompson (Manitoba), de Prince Albert (Saskatchewan), de Prince Rupert (Colombie-Britannique), de Whitehorse (Yukon) et de Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest).

Hors régions inuites, hormis les cinq grandes SDR, les estimations devraient idéalement être produites par région et par groupe autochtone, pour les adultes et pour les enfants séparément. Étant donné que certaines de ces combinaisons comprendraient un très petit nombre de personnes, on a parfois eu recours au regroupement.

Sauf les cinq grandes SDR, l'objectif consistait à estimer une *min p* de 7,5 % pour les adultes et de 10 % pour les enfants, avec un C.V. de 20 %. Pour les cinq grandes SDR, un C.V. de 25 % a été retenu, avec une *min p* de 10 % pour les adultes et de 15 % pour les enfants.

b) Objectifs pour chaque domaine

La capacité d'atteindre les C.V. ciblés dépendrait de facteurs comme la taille de la population, le nombre de formulaires complets disponibles, le taux de réponse prévu, le nombre prévu de faux positifs (personnes autochtones selon le recensement, mais non autochtones selon l'EAPA), la perte prévue de l'échantillon en raison de la contrainte de sélection d'au maximum trois personnes par ménage, la perte prévue découlant de la réduction du chevauchement avec d'autres enquêtes postcensitaires et l'élimination du chevauchement avec l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes (ELNEJ) (section 5.3). Dans certains domaines, il n'a pas été possible d'obtenir cette précision. Dans ces cas, on a visé un C.V. de 25 % ou de 33 %.

5.2.2 Plan d'échantillonnage

L'échantillon de l'Enquête auprès des peuples autochtones (EAPA) est sélectionné à partir de l'échantillon des questionnaires complets du recensement (qu'il s'agisse de la version 2B ou 2D du questionnaire complet). À l'extérieur des réserves indiennes, le questionnaire 2D couvre la partie nord de chaque province et les trois territoires, à l'exception de Yellowknife et Whitehorse, où l'on utilise le questionnaire 2B. Dans les régions utilisant le questionnaire 2D, tous les ménages reçoivent la version 2D du questionnaire complet. Dans les régions recevant le questionnaire 2B (toutes les régions du Canada à l'extérieur des régions 2D), un échantillon systématique d'environ un ménage sur cinq reçoit la version 2B du questionnaire complet pour chaque unité de collecte (UC).

Une fois la base de sondage élaborée, elle est stratifiée selon les domaines d'estimation, puis à nouveau selon les régions 2B et 2D. Un échantillon aléatoire simple est par la suite sélectionné à l'intérieur de chaque domaine d'estimation recoupé selon les régions 2B et 2D. Étant donné que l'échantillon de l'EAPA est un échantillon de l'échantillon des questionnaires complets, son plan d'échantillonnage est appelé « plan à deux phases », un échantillon de ménages étant sélectionné à la première phase et un échantillon de personnes étant sélectionné à la deuxième phase.

5.3 Chevauchement avec d'autres enquêtes

Afin de contrôler le fardeau du répondant, il a été décidé de réduire le chevauchement entre l'EAPA et les autres enquêtes postcensitaires, ainsi qu'avec l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes (ELNEJ). Pour l'EAPA, un total de 1 538 unités qui se chevauchaient ont été supprimées. Les unités supprimées de l'échantillon à cette étape ont été considérées comme une forme particulière de non-réponse et ont été traitées comme telles dans le processus de pondération. Ces pertes d'échantillons différentes ont été estimées avant la sélection de l'échantillon final, et la taille de l'échantillon original a été augmentée pour compenser la perte.

5.3.1 Chevauchement avec d'autres enquêtes postcensitaires

En 2006, cinq enquêtes postcensitaires ont été menées à peu près en même temps, l'EAPA, l'EEA, l'Enquête sur la participation et les limitations d'activité (EPLA), l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVMLO) et l'Enquête sur les expériences de la maternité (EEM). Pour toutes ces enquêtes, l'échantillon a été sélectionné à partir du recensement, et pour la plupart, uniquement à partir des réponses fournies dans le questionnaire complet du recensement. Cela signifie qu'un ménage donné aurait pu être sélectionné jusqu'à cinq fois pour participer à une enquête s'il comprenait des membres de toutes les populations cibles. Dans certain cas, même si cela était très peu probable, un ménage aurait pu être sélectionné pour trois ou quatre enquêtes. Par ailleurs, plus d'une personne dans chaque ménage auraient pu être sélectionnées pour la même enquête. L'absence de méthodes pour réduire le chevauchement au niveau du ménage aurait pu entraîner un fardeau de réponse très élevé pour de nombreux ménages.

Par conséquent, on a appliqué des règles afin de limiter le chevauchement entre les différentes enquêtes, une fois les échantillons sélectionnés. L'idée était de limiter à deux le nombre d'enquêtes par ménage et à trois le nombre d'interviews par ménage. Dans certains cas, quatre interviews par ménage (deux pour chacune des deux enquêtes) ont été autorisées. Tout d'abord, le nombre d'enquêtes par ménage a été réduit à un maximum de deux. Si un ménage était affecté initialement à plus de deux enquêtes, deux enquêtes ont été sélectionnées de façon aléatoire. Ensuite, le nombre d'interviews par ménage a été réduit à trois ou quatre, selon une autre méthode aléatoire.

5.3.2 Chevauchement avec l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes

Le contenu de l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes (ELNEJ) est quelque peu relié à celui sur les enfants et les jeunes de l'EAPA. C'est pourquoi on a décidé d'exclure certains enfants sélectionnés dans l'EAPA qui appartenaient à des ménages de certaines cohortes de l'ELNEJ. En outre, certains enfants sélectionnés dans les cohortes de l'ELNEJ qui chevauchaient l'échantillon de l'EAPA ont été retirés de l'échantillon de l'ELNEJ.

5.4 Tailles de l'échantillon

La taille initiale de l'échantillon de l'Enquête auprès des peuples autochtones (EAPA) était de 62 579 personnes; après réduction en raison du chevauchement avec d'autres enquêtes, ce nombre a été réduit à 61 041 personnes. La répartition de ces 61 041 personnes dans les divers domaines d'estimation est indiquée dans le tableau 1 selon le domaine géographique et le type de population (identité et ascendance seulement), avec les taux de réponse observés correspondants. Il convient de souligner que le nombre de personnes comprend également les personnes qui ont accepté de participer à l'enquête, mais qui ont déclaré (directement ou par personne interposée dans le cas d'un enfant) être des non-Autochtones dans le cadre de l'EAPA (faux positifs).

Tableau 1
Taille des échantillons et taux de réponse selon le domaine géographique et le type de population

Domaine géographique	Identité	D'ascendance autochtone seulement	Total	Répondants	Taux de réponse
	nombre de répondants				pourcentage
Nunatsiavut	644	11	655	581	88,7
Nunavik	1 561	20	1 581	1 331	84,2
Inuvialuit	966	25	991	844	85,2
Nunavut	3 626	52	3 678	3 256	88,5
Nunaat (total)	**6 797**	**108**	**6 905**	**6 012**	**87,1**
Terre-Neuve-et-Labrador excluant le Nunatsiavut	1 796	639	2 435	2 081	85,5
Île-du-Prince-Édouard	148	132	280	219	78,2
Nouvelle-Écosse	1 214	982	2 196	1 792	81,6
Nouveau-Brunswick	1 023	943	1 966	1 586	80,7
Québec excluant le Nunavik	4 860	3 061	7 921	6 252	78,9
Ontario	6 818	2 894	9 712	7 808	80,4
Manitoba	4 722	470	5 192	4 034	77,7
Saskatchewan	5 966	519	6 485	5 097	78,6
Alberta	6 708	1 658	8 366	6 576	78,6
Colombie-Britannique	6 092	1 288	7 380	5 665	76,8
Yukon	868	51	919	721	78,5
Territoires du Nord-Ouest excluant l'Inuvialuit	1 260	24	1 284	1 078	84,0
Reste du Canada (total)	**41 475**	**12 661**	**54 136**	**42 909**	**79,3**
Canada (total)	**48 272**	**12 769**	**61 041**	**48 921**	**80,1**

Source : Statistique Canada, Enquête auprès des peuples autochtones de 2006

6.0 Collecte des données

L'Enquête auprès des peuples autochtones a été réalisée d'octobre 2006 à mars 2007.

6.1 Mode de collecte

Les données de l'Enquête auprès des peuples autochtones ont été recueillies au moyen d'un questionnaire en format papier.

Le questionnaire des adultes s'adressait aux personnes de 15 ans et plus. (On ne pouvait pas interviewer une personne âgée de 15 à 17 ans sans le consentement préalable du parent ou du tuteur.)

Le questionnaire des enfants et des jeunes s'adressait aux enfants autochtones de 6 à 14 ans. Les parents ou tuteurs des enfants et des jeunes répondaient au questionnaire au nom de ces derniers. Cependant, les enfants de 12 à 14 ans pouvaient répondre eux-mêmes au questionnaire avec l'autorisation du parent. Les enfants qui vivaient seuls pouvaient remplir le questionnaire sans le consentement de leurs parents ou de leurs tuteurs.

L'enquête a été réalisée au moyen d'interviews sur place dans les régions inuites, au Labrador et dans les Territoires du Nord-Ouest (sauf à Yellowknife). Ailleurs au Canada, des interviews téléphoniques ont été effectuées. À certains endroits, des interviews sur place ont été menées lorsque les personnes n'ont pu être jointes par téléphone.

6.2 Langues autochtones

L'Enquête auprès des peuples autochtones a été traduite en 20 langues autochtones, et des interprètes ont été embauchés. Des traducteurs ont été embauchés lorsque des demandes étaient reçues pour que l'enquête soit menée dans d'autres langues autochtones.

6.3 Coordination avec l'Enquête sur les enfants autochtones

La collecte des données de l'Enquête sur les enfants autochtones (EEA) s'est déroulée en même temps que celle de l'EAPA. Pour que le fardeau du répondant soit réduit au maximum, la collecte des données de ces deux enquêtes a été coordonnée. Dans la mesure du possible, lorsqu'un ménage avait été sélectionné pour participer aux deux enquêtes, une seule interview a été réalisée, que ce soit par téléphone ou en personne.

7.0 Traitement des données

7.1 Saisie des données

La saisie des données a été effectuée au bureau central d'Ottawa. Deux méthodes, la reconnaissance optique de caractères (numérisation) et l'introduction sur clavier, ont été utilisées pour saisir les données des questionnaires. Les cases à cocher et les réponses numériques à inscrire au long (p. ex. date de naissance) ont été saisies au clavier. Les questionnaires dont la qualité des données originales était inférieure aux normes acceptables ont fait l'objet d'une nouvelle saisie. Par ailleurs, on a décelé certaines anomalies découlant du système de reconnaissance optique. Elles ont été corrigées au moment du contrôle.

7.2 Contrôle

La première étape de la détection des erreurs a eu lieu au cours de la collecte des données. On a demandé aux intervieweurs de vérifier les questionnaires page par page, afin de s'assurer que tout avait été entré correctement et clairement et que l'enchaînement des questions avait été suivi correctement. Dans les cas où il manquait des réponses, les intervieweurs ont dû communiquer à nouveau avec les répondants pour obtenir les données manquantes.

La deuxième étape du traitement de l'enquête a nécessité la vérification de tous les enregistrements d'enquête, selon des règles précisées au préalable, afin de déceler les erreurs, les lacunes et les incohérences dans les données d'enquête. Des vérifications de validité de chaque variable ont été effectuées, afin de s'assurer, par exemple, que les réponses numériques à certaines questions se situaient à l'intérieur des fourchettes logiques acceptables et que les réponses multiples invalides à certaines questions étaient décelées. On a aussi effectué des vérifications pour s'assurer que l'enchaînement des questions avait été suivi de façon appropriée et que les parties du questionnaire qui devaient être sautées au moment de l'interview, en raison d'une réponse précédente, l'avaient été. Les incohérences entre des questions connexes ont aussi été corrigées.

Lorsque des erreurs ont été décelées, les données erronées ont été remplacées par un code « non déclaré », ou corrigées en fonction des réponses aux autres questions. Même si les corrections ont généralement été apportées de façon automatique, les analystes ont passé en revue certains cas problèmes.

Enfin, une vérification des macrodonnées a été effectuée au moyen de l'analyse des distributions de fréquences, afin de repérer les anomalies, par exemple, des catégories manquantes ou des fréquences anormalement élevées.

7.3 Pondération

Dans une enquête sur échantillon, chaque personne sélectionnée est représentative non seulement d'elle-même, mais aussi des autres personnes qui n'ont pas été échantillonnées. Par conséquent, un poids est lié à chaque personne sélectionnée, afin d'indiquer le nombre de personnes que cette dernière représente. Ce poids doit être utilisé pour toutes les estimations. Par exemple, dans un échantillon aléatoire simple de 2 % de la population, chaque personne représente 50 personnes. Le poids initial est par la suite rajusté afin de tenir compte d'éléments comme la non-réponse et les écarts entre les caractéristiques de l'échantillon et les totaux connus pour la population cible (rajustement par stratification a posteriori). On a eu recours à sept étapes dans le processus de pondération.

7.3.1 Poids initiaux

Le poids initial correspond à l'inverse de la probabilité d'inclusion (probabilité d'appartenir à l'échantillon). Le poids initial est le produit de deux composantes : l'inverse de la fraction d'échantillonnage de la strate et l'inverse de la fraction d'échantillonnage initiale du recensement. La fraction d'échantillonnage de la strate est calculée comme correspondant au nombre des personnes sélectionnées dans chaque strate, divisé par le nombre total de personnes sur tous les questionnaires complets disponibles dans la base de recensement pour cette strate. La fraction d'échantillonnage initiale du recensement, qui est propre à chaque unité de collecte (UC), est calculée comme correspondant au nombre de questionnaires complets remplis, divisé par le nombre total de questionnaires abrégés et complets pour cette UC (soit généralement un peu moins que 1/5 des régions 2B et un peu moins de 1 dans les régions 2D, en raison de la non-réponse).

7.3.2 Rajustement pour tenir compte du chevauchement avec d'autres enquêtes

Comme il est mentionné dans la section 5.3, 1 538 personnes ont été retirées de l'échantillon initial de 62 579 personnes, en raison de la réduction du chevauchement avec d'autres enquêtes. Pour compenser cette perte, un rajustement de ratio simple a été appliqué selon certains regroupements de types de population (identité, ascendance seulement), groupes autochtones et groupes d'âges (adultes / enfants). C'est donc dire que, pour chacun de ces regroupements, la somme des poids initiaux a été calculée pour l'ensemble de l'échantillon initial et pour l'échantillon des 61 041 personnes restantes après réduction du chevauchement. Les poids initiaux ont par la suite été multipliés par ces facteurs pour les unités restantes de l'échantillon, en vue d'obtenir les poids rajustés. Les poids rajustés des unités supprimées ont été établis à zéro. Ainsi, la somme des poids rajustés pour les unités restantes correspond à la somme de poids initiaux à l'intérieur de chaque combinaison.

7.3.3 Rajustement pour tenir compte des unités sélectionnées dans l'enquête

Un petit nombre de personnes sélectionnées pour l'EEA faisaient, dans les faits, partie du champ de l'EAPA et ont rempli le questionnaire pour l'EAPA, et ce, en raison d'erreurs dans la date de naissance recueillie dans le cadre du recensement. Même si les intervieweurs n'étaient pas supposés convertir un questionnaire de l'EEA en questionnaire de l'EAPA, un petit nombre de ces interviews ont été menées. Afin de conserver ces interviews, une procédure spéciale a été utilisée pour leur attribuer un poids.

Lorsque l'on a examiné les strates de l'EEA dans lesquelles ces personnes ont été sélectionnées, il a été possible d'attribuer les strates correspondantes de l'EAPA dans lesquelles ces personnes se seraient retrouvées si leur date de naissance avait été recueillie correctement dans le cadre du recensement. Ces personnes se sont vues attribuer initialement le poids moyen (poids rajusté pour la perte en raison du chevauchement) de la strate correspondante. Les poids de toutes les personnes de ces strates ont été par la suite diminués légèrement de façon proportionnelle, en vue de préserver les totaux de strates.

7.3.4 Rajustement de la conversion adulte-enfant, enfant-adulte

En raison des dates de naissance erronées dans le recensement, 62 personnes sélectionnées en tant qu'adultes étaient en réalité des enfants, et 127 personnes sélectionnées en tant qu'enfants étaient en réalité des adultes, après vérification de la date de naissance dans l'EAPA. Les transferts de questionnaires entre l'EEA et l'EAPA n'étaient pas permis, mais l'EAPA autorisait les transferts de questionnaires entre les adultes et les enfants. Les transferts d'une strate, à l'étape de l'échantillonnage, à une autre strate, à l'étape de la collecte des données, sont appelés des « transfuges de strate ». Si ces transfuges de strate avaient été sélectionnées dans la bonne strate, elles auraient eu un poids différent. La stratégie qui suit a été utilisée dans ces cas.

Pour chaque adulte de l'EAPA qui avait été identifié comme un enfant au recensement, il était possible de déterminer la strate correspondante des adultes à partir de la strate des enfants d'où provenait cet adulte. De même, pour chaque enfant de l'EAPA qui avait été identifié comme un adulte au recensement, on pouvait déterminer la strate correspondante des enfants à partir de la strate des adultes d'où provenait l'enfant. Pour chaque transfuge de strate, le poids moyen précédent de la strate (poids rajusté pour l'ajout des répondants de l'EAPA sélectionnés pour l'EEA) était d'abord assigné. Les poids de toutes les personnes étaient ensuite rajustés par strate, de manière à ce que la somme des nouveaux poids soit égale à la somme des poids précédents dans chaque strate, au moyen d'un rajustement par ratio.

7.3.5 Rajustement pour tenir compte des unités hors du champ de l'enquête

On a déterminé que certaines personnes étaient hors du champ de l'enquête pour d'autres raisons que le fait de ne pas être autochtone. En fait, 153 personnes étaient trop jeunes (ou trop âgées) pour répondre à l'enquête, 121 étaient décédées et 3 ne vivaient plus au Canada.

Les personnes trop jeunes pour l'enquête pourraient être des cas d'erreur dans la date de naissance recueillie dans le cadre du recensement, ou des cas où l'âge n'avait pas été fourni au recensement (ces personnes ont été incluses dans la base de sondage de l'EAPA, puisqu'il serait plus probable qu'elles aient 6 ans ou plus que moins de 6 ans). Si elles avaient moins de 6 ans, elles seraient hors du champ de l'EAPA. Si elles avaient été sélectionnées en tant qu'adultes alors qu'elles étaient âgées de 6 à 14 ans, elles seraient trop jeunes pour répondre au questionnaire pour adultes. En pareil cas, les intervieweurs étaient censés remplacer le questionnaire pour adultes par le questionnaire pour les enfants et les jeunes. Certains intervieweurs n'ont pas suivi cette procédure, et ces cas ont été codés « hors champ » parce que les répondants étaient trop jeunes. En principe, personne n'aurait dû être considéré comme trop âgé pour l'enquête. Il peut s'agir de situations où une personne aurait été sélectionnée en tant qu'adulte, alors qu'elle avait seulement de 6 à 14 ans. Dans ces circonstances, les intervieweurs auraient dû changer de questionnaire, mais certains d'entre eux ont considéré les répondants trop âgés pour l'enquête.

L'âge du recensement disponible pour ces personnes (trop jeunes ou trop âgées) avait tendance à être proportionnellement plus élevé pour les personnes dont l'âge se rapprochait des limites choisies de l'enquête (6 ans pour les enfants et 15 ans pour les adultes). Environ 60 % des personnes décédées avaient plus de 55 ans. Les groupes d'âge ont été établis en conséquence et utilisés pour le rajustement. Les poids des personnes hors champ ont été établis à zéro. Pour compenser ces pertes, un simple rajustement par ratio selon le groupe d'âge du recensement a été effectué, afin de préserver la somme des poids dans chaque groupe d'âge. C'est donc dire que les poids des unités dans le champ de l'enquête ont été augmentés, afin que les sommes des nouveaux poids par groupe d'âge soient préservées.

7.3.6 Rajustement pour tenir compte de la non-réponse

Deux rajustements ont été effectués pour deux types différents de non-réponse : les personnes sélectionnées pour lesquelles aucun contact n'avait été établi avec la personne elle-même ou son parent ou tuteur (4 090 adultes et 1 740 enfants), et les personnes contactées qui n'ont pas fourni (ou qui n'ont pas pu fournir) de renseignements sur eux-mêmes ou leur enfant (principalement des refus, soit 4 360 adultes et 1 660 enfants). Les poids ont d'abord été rajustés pour tenir en compte des cas sans contact, puis pour d'autres formes de non-réponse, pour les adultes et les enfants séparément. Dans ce qui suit, le terme « non-réponse » sera utilisé pour les deux types de non-réponse. Le terme « répondant » désigne la personne qui fournit l'information sur la personne sélectionnée (habituellement elle-même dans le cas d'un adulte, ou le parent ou tuteur pour les enfants). Le terme « unité répondante », qui est défini ici de façon distincte du répondant, a trait à la personne sélectionnée pour qui une réponse a été obtenue (directement ou par l'entremise du parent ou tuteur).

Chaque rajustement pour tenir compte de la non-réponse a été effectué en trois étapes. Tout d'abord, un modèle de régression logistique a été utilisé pour prédire la probabilité de réponse (probabilité d'obtenir une réponse) pour chaque personne (à la fois pour les unités répondantes et non répondantes), à partir d'une série de variables explicatives. Ces variables, formées des caractéristiques de la personne, du parent ou du tuteur pour l'enfant, des caractéristiques du ménage, correspondaient soit à des caractéristiques du recensement (par exemple, structure de la famille, groupe autochtone selon le Recensement) ou soit à des variables de collecte (par exemple, nombre de tentatives de contacts avec un sujet, nécessité d'un suivi sur le terrain, etc.). Pour les enfants, étant donné que les caractéristiques du parent ou du tuteur étaient nécessaires à la fois pour les unités répondantes et non répondantes, on a utilisé la structure de la famille du recensement pour déterminer qui serait le parent ou le tuteur « le plus probable » pour l'enfant, pour les unités non répondantes. Les variables de collecte ont été considérées comme des prédicateurs particulièrement utiles de la réponse ou de la non-réponse, étant donné que nombre d'entre elles mesurent les efforts déployés pour contacter une personne ou pour obtenir une réponse d'une personne contactée. Par exemple, les personnes pour lesquelles un nombre important de tentatives de contacts ont été nécessaires ont été considérées comme très similaires aux personnes que l'on n'a pas réussi à contacter (toutes les tentatives ont échoué).

Un rajustement pour tenir compte de la non-réponse a par la suite été effectué à partir de catégories, de façon à ce que les personnes de chaque catégorie possèdent des probabilités de réponse similaires. Enfin, l'inverse du taux de réponse pondéré dans une catégorie a servi en tant que facteur de correction pour cette catégorie, et les poids des unités répondantes à l'intérieur de la catégorie ont été rajustés en conséquence.

7.3.7 Rajustements par stratification a posteriori

Le rajustement par stratification a posteriori fait en sorte que la somme des poids finaux des unités répondantes correspond aux chiffres de population du recensement, selon différents groupes. Dans le cas de l'EAPA, ces groupes, appelés post-strates, ont été définis à partir de combinaisons de plusieurs variables : groupes autochtones du recensement (Indiens de l'Amérique du Nord, Métis, Inuits, identités autochtones multiples, Indiens inscrits ou membre d'une bande indienne seulement), statut autochtone (identité ou ascendance seulement), domaine géographique, et groupe d'âge (adultes ou enfants et jeunes). Les poids ont été rajustés selon le ratio du chiffre pondéré du recensement et du chiffre pondéré de l'échantillon pour chaque post-strate. Ceci fait en sorte que l'échantillon ne sous-représenté ou ne sur-représente pas certaines combinaisons de groupes autochtones, régions et groupes d'âge du recensement.

Étant donné que les réponses aux questions de sélection (présentées dans la section 5.1.1) peuvent différer entre l'EAPA et le recensement, une deuxième stratification a posteriori a été effectuée. Cela a fait en sorte que la population autochtone totale (identité ou ascendance), estimée à partir des questions de sélection de l'EAPA, correspondait à celle des questions de sélection du recensement. Cette stratification a posteriori a été effectuée selon le domaine géographique et le groupe d'âge, en fonction du nombre total d'Autochtones, et non pas selon chaque groupe autochtone, afin de ne pas cacher les transitions observées entre le recensement et l'enquête, qui sont attribuables à des facteurs comme les effets de la réponse par procuration, les effets du temps et les effets de l'instrument d'enquête (voir la section 10.0, Rapport entre l'EAPA et le recensement).

8.0 Qualité des données

8.1 Erreurs d'échantillonnage

Les estimations qui peuvent être calculés à partir de cette enquête sont fondées sur un échantillon de personnes. Des estimations quelque peu différentes pourraient être obtenues si l'on avait procédé à un recensement complet au moyen des mêmes questionnaires, intervieweurs, superviseurs, méthodes de traitement, etc. que ceux réellement utilisés. La différence entre une estimation obtenue à partir de l'échantillon et celle découlant d'un dénombrement complet effectué dans des conditions similaires est appelée « erreur d'échantillonnage » de l'estimation.

Afin de fournir des estimations de l'erreur d'échantillonnage pour les statistiques produites dans le cadre de l'EAPA, on a eu recours à un type particulier de méthode « bootstrap ». Plusieurs méthodes bootstrap existent dans les ouvrages publiés, mais aucune d'elles n'était appropriée pour le plan d'échantillonnage de l'EAPA. Les particularités du plan d'échantillonnage qui font que l'estimation des erreurs d'échantillonnage est difficile sont les suivantes :

- Plan d'échantillonnage à deux phases dans lequel des ménages sont sélectionnés à la première phase, et des personnes le sont à la deuxième phase.
- Fraction d'échantillonnage de l'échantillon de première phase (échantillon de questionnaires complets) non négligeable (environ 20 % dans les régions 2B) et fraction d'échantillonnage de deuxième phase généralement assez élevée dans la plupart des strates.
- Strates de deuxième phase (combinaisons de domaines d'estimation, régions 2B et 2D) non imbriquées dans les strates de première phase (unités de collecte).
- Méthode utilisée devant être suffisamment souple pour produire des statistiques standard, comme des proportions, des totaux, des moyennes et des ratios, mais aussi des statistiques plus poussées, y compris des centiles, des coefficients de régression logistique, etc.

La méthode élaborée est une méthode bootstrap généralisée pour l'échantillonnage à deux phases (Langlet, Beaumont et Lavallée, 2008). Plusieurs méthodes bootstrap existent dans les ouvrages publiés pour l'échantillonnage à une phase. La plus courante est appelée bootstrap « avec remise » et consiste à sélectionner *M sous-échantillons avec remise* à partir de l'échantillon principal et à produire des estimations pour chaque sous-échantillon. L'estimation de la variance bootstrap (la variance est une mesure particulière de l'erreur d'échantillonnage) est par la suite calculée comme fonction des différences au carré entre les estimations provenant de chacun des *M* échantillons bootstrap et l'estimation provenant de l'échantillon de l'enquête.

L'utilisation de poids bootstrap simplifie grandement le calcul de la variance. Pour chaque sous-échantillon, on a d'abord dû rajuster les poids d'échantillonnage initiaux en fonction du sous-échantillonnage bootstrap, ce qui produit ce que l'on appelle les « poids bootstrap initiaux ». Étant donné que chaque échantillon bootstrap est le résultat de la sélection d'unités avec remise, une unité peut se retrouver plusieurs fois dans un échantillon bootstrap particulier. On peut démontrer que les poids bootstrap sont une fonction du poids initial de l'observation multiplié par ce que l'on appelle « la multiplicité » de l'unité dans l'échantillon bootstrap, c'est-à-dire le nombre de fois que l'unité est sélectionnée dans l'échantillon bootstrap. La multiplicité d'une unité dans l'échantillon bootstrap est une variable aléatoire qui suit ce que l'on appelle une « distribution multinomiale ». Ainsi, les poids bootstrap peuvent être considérés comme le produit des poids d'échantillonnage initiaux des unités et d'un facteur de correction aléatoire (qui est, dans ce cas-ci, une fonction de la multiplicité de l'unité). Une fois les poids bootstrap initiaux calculés, tous les rajustements de poids appliqués aux poids d'échantillonnage initiaux de l'ensemble de l'échantillon sont appliqués aux poids bootstrap initiaux en vue d'obtenir les poids bootstrap finaux, qui rendront compte de la variance liée non seulement au plan d'échantillonnage particulier, mais aussi à tous les rajustements de poids appliqués à l'ensemble de l'échantillon pour calculer les poids finaux.

Toute méthode bootstrap peut être utilisée par calcul des poids bootstrap et tous poids bootstrap peuvent être considérés comme le produit des poids d'échantillonnage initiaux et d'un facteur de correction aléatoire. Il s'agit du concept qui sous-tend la méthode bootstrap généralisée pour l'échantillonnage à deux phases. Dans le cas d'un échantillon à deux phases, la variance peut être décomposée en deux composantes, chacune étant associée à une phase de l'échantillonnage. La méthode produit un facteur de correction aléatoire pour chaque phase de l'échantillonnage. Le poids bootstrap initial d'une unité donnée dans un échantillon bootstrap est le produit de son poids d'échantillonnage initial et des valeurs des deux facteurs de correction aléatoires de cette unité.

La présence de deux ensembles de facteurs de correction aléatoires comporte un avantage majeur. Le premier ensemble peut être utilisé pour les estimations fondées sur la première phase seulement, c'est-à-dire les estimations fondées sur l'échantillon de questionnaires complets du recensement. Ces estimations sont utilisées lorsque les poids sont rajustés en fonction des totaux de recensement au moment du rajustement par stratification a posteriori. Cette méthode produira des totaux de recensement variables pour chaque échantillon bootstrap. Cela rend compte du fait que les totaux de recensement utilisés sont fondés sur un échantillon et ne sont pas des totaux fixes connus.

Dans le cas de l'EAPA, 1 000 ensembles de poids bootstrap ont été produits au moyen de la méthode décrite précédemment. La méthode utilisée est légèrement biaisée, en ce sens qu'elle surestime légèrement la variance. L'ampleur de la surestimation est considérée comme négligeable pour l'EAPA. La méthode peut aussi produire des poids bootstrap négatifs. Pour remédier à ce problème, on a procédé à une transformation des poids bootstrap en vue de réduire leur variabilité. Par conséquent, la variance calculée à partir de ces poids bootstrap transformés doit être multipliée par un facteur qui est fonction d'un certain paramètre appelé *phi*. La valeur du paramètre est sélectionnée de façon à correspondre au plus petit nombre entier faisant en sorte que tous les poids bootstrap sont positifs. Pour l'EAPA, ce facteur est 4. Les variances calculées à partir des poids bootstrap transformés doivent être multipliées par $4^2 = 16$. De même, les C.V. obtenus (racine carrée de la variance divisée par l'estimation proprement dite) doivent être multipliés par 4. Toutefois, la plupart des logiciels qui produisent des estimations de l'erreur d'échantillonnage à partir de poids bootstrap comportent une option permettant de préciser ce facteur de correction, afin que la bonne estimation de la variance soit obtenue sans la nécessité d'une étape additionnelle de multiplication par la constante[1].

1. De plus amples renseignements concernant la méthode bootstrap utilisée sont disponibles dans la bibliographie.

Il est extrêmement important d'utiliser le facteur multiplicatif approprié pour n'importe quelle mesure de l'erreur d'échantillonnage, telle la variance, l'erreur type et le coefficient de variation. L'omission de ce facteur multiplicatif produira des résultats et des conclusions erronés. Ce facteur est souvent spécifié comme étant « l'ajustement de Fay » dans les logiciels produisant des estimations de l'erreur d'échantillonnage à partir de poids bootstrap.

La mesure de l'erreur d'échantillonnage utilisée pour l'EAPA est le coefficient de variation (C.V.) de l'estimation, c'est-à-dire l'erreur type de l'estimation divisée par l'estimation proprement dite. Dans le cas de cette enquête, lorsque le C.V. d'une estimation est supérieur à 16,5 % mais inférieur ou égal à 33,3 %, l'estimation sera accompagnée de la lettre « E », ce qui indique que les données doivent être utilisées avec prudence. Lorsque le C.V. d'une estimation est supérieur à 33,3 %, l'estimation de la cellule sera remplacée par la lettre « F », ce qui indique que le chiffre a été supprimé pour des raisons de fiabilité. La lettre « X » est utilisée pour indiquer qu'une estimation a été supprimée parce qu'elle était confidentielle en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*.

8.2 Erreurs non dues à l'échantillonnage

Des erreurs qui ne sont pas liées à l'échantillonnage peuvent se produire à presque toutes les étapes d'une enquête. Il se peut que les intervieweurs comprennent mal les instructions, que les répondants fassent des erreurs lorsqu'ils répondent aux questions, que les réponses soient entrées de façon incorrecte dans le questionnaire, que des erreurs surviennent au moment du traitement et de la totalisation des données, etc. Ce sont tous là des exemples d'erreurs non dues à l'échantillonnage. En présence d'un nombre important d'observations, les erreurs qui se produisent de façon aléatoire ont peu d'effet sur les estimations. Toutefois, les erreurs qui se produisent de façon systématique contribuent à biaiser les estimations d'enquête.

Étant donné que l'EAPA de 2006 est très semblable à l'EAPA de 2001 pour ce qui est du contenu et de la méthodologie utilisée, aucun essai pilote n'a été effectué pour l'EAPA de 2006. Par conséquent, l'expérience de l'EAPA de 2001 a servi à évaluer l'entièreté du processus d'enquête, soit du contenu du questionnaire au traitement des données, ce qui a permis de réduire l'ampleur de l'erreur non due à l'échantillonnage.

Des erreurs de couverture se produisent lorsqu'il existe des différences entre la population cible et la population échantillonnée. Étant donné que l'échantillon de l'EAPA est sélectionné parmi les participants au recensement, les personnes qui n'ont pas participé au recensement n'ont pas pu être échantillonnées pour l'EAPA. Si ce groupe de personnes diffère de façon significative de celui qui a participé au recensement, du point de vue des caractéristiques mesurées par l'EAPA, un biais pourrait se produire. On suppose que ce biais est relativement faible, compte tenu des taux très élevés de couverture et de réponse obtenus dans le cadre du recensement, et du fait que des rajustements ont été apportés aux poids d'échantillonnage initiaux du recensement.

La non-réponse totale peut être une source importante d'erreurs non dues à l'échantillonnage dans les enquêtes, selon la mesure dans laquelle les unités répondantes et les unités non répondantes diffèrent du point de vue des caractéristiques d'intérêt. La non-réponse totale survient si la personne sélectionnée n'a pas été contactée ou qu'elle a refusé de participer à l'enquête. Des taux de réponse élevés sont essentiels pour assurer la qualité des données. Afin de réduire le nombre de cas de non-réponse, les intervieweurs ont tous été formés par des employés de Statistique Canada, ont reçu des manuels détaillés et relevaient de superviseurs. Les refus ont fait l'objet d'un suivi par des intervieweurs principaux, afin d'encourager les répondants à participer à l'enquête. Dans les régions faisant l'objet d'interviews par téléphone, une méthode de suivi sur le terrain a été mise en place pour réduire au maximum la non-réponse.

La non-réponse partielle se produit lorsque le répondant ne répond pas à une question particulière, parce qu'il ne connaît pas la réponse ou que la question est trop délicate. Généralement, la non-réponse partielle a été minime dans le cadre de l'EAPA. Les résultats de l'EAPA de 2001 ont été utilisés pour évaluer les problèmes possibles, et des changements ont été apportés aux questionnaires. De façon plus particulière, des mesures spéciales ont été mises en place pour faciliter la collecte des données relativement aux questions de nature délicate. Au besoin, des introductions spéciales ont été incluses (p. ex., la question sur la santé mentale, spirituelle et émotionnelle dans le supplément destiné aux Métis) et des catégories « refus de répondre » ont été ajoutées, etc.

Une erreur de réponse se produit lorsque le répondant comprend mal une question ou que l'intervieweur enregistre une réponse incorrecte. Plusieurs mesures ont été prises pour réduire ce type d'erreur, y compris la formation des intervieweurs et la mise à l'essai qualitative des questions.

Des erreurs de traitement peuvent se produire à diverses étapes, y compris le codage, la saisie des données et la vérification. Des méthodes de contrôle de la qualité ont été appliquées à chaque étape du traitement des données, afin de réduire ce type d'erreurs.

9.0 Diffusion

9.1 Produits analytiques

La diffusion des données de l'Enquête auprès des peuples autochtones était accompagnée d'un article analytique intitulé « Santé et situation sociale des Inuits – Faits saillants de l'Enquête auprès des peuples autochtones de 2006 », qui renferme des déterminants de la santé provenant des données sur la santé et sur les états chroniques autodéclarés. D'autres facteurs comme l'accès aux soins de santé, les expériences en milieu scolaire, le logement, la participation aux activités de récolte et la consommation de la nourriture traditionnelle ont été examinés.

Une fiche de renseignements présentant les faits saillants de l'article analytique est également disponible.

Au début de 2009, des articles analytiques et des fiches de renseignements seront diffusés portant sur les enfants des Premières nations de 6 à 14 ans vivant hors réserve, ainsi que sur les Métis.

9.2 Produits et services de données

Le fichier principal des données de l'EAPA de 2006 est disponible dans les centres de données de recherche (CDR) de Statistique Canada. Le fichier est accompagné des éléments suivants : le cliché d'enregistrement, la syntaxe SAS et SPSS pour charger le fichier et des métadonnées sous forme de dictionnaire de données qui décrit chaque variable et qui indique la fréquence par cellule pondérée et non pondérée.

Des tableaux de données connexes présentent les estimations provinciales et territoriales, ainsi que celles pour les régions inuites pour les indicateurs clés provenant de l'article analytique.

Des profils qui renferment de l'information sur divers sujets abordés dans l'EAPA peuvent être obtenus sur le site Web de Statistique Canada. L'information est affichée pour divers concepts et niveaux géographiques.

Des totalisations personnalisées seront produites sur demande contre recouvrement des coûts.

9.3 Documentation d'enquête

Les renseignements suivants au sujet de l'Enquête auprès des peuples autochtones peuvent être obtenus sur le site Web de Statistique Canada :

- Questionnaires
- Guide des concepts et méthodes
- Guide de l'utilisateur
- Base de métadonnées intégrée (BMDI)

10.0 Rapport entre l'Enquête auprès des peuples autochtones et le recensement

L'Enquête auprès des peuples autochtone (EAPA) est une enquête postcensitaire, ce qui signifie que les données du recensement ont servi à déterminer les personnes à inclure dans l'échantillon de l'EAPA. Des renseignements plus détaillés sur la façon dont les réponses au recensement ont été utilisées pour déterminer la population d'intérêt pour l'EAPA figurent dans la section 5.0 (conception de l'enquête).

Le recensement et l'EAPA sont deux sources importantes d'information sur les Autochtones, qui se complètent l'une l'autre. L'EAPA repose sur des concepts qui sont abordés dans le recensement et comporte des questions plus approfondies, en vue de produire des renseignements plus détaillés. Par exemple, le recensement fournit de l'information sur des niveaux plus élevés de certificats, de diplôme ou de grade. L'ajout d'information provenant de l'EAPA fournit une occasion d'en apprendre davantage sur les niveaux de scolarité atteints plus faible que le secondaire, si les professeurs étaient autochtones, si de l'aide financière a été obtenue afin de pouvoir poursuivre les études au niveau postsecondaire, ou encore, la raison pour laquelle les gens n'ont pas poursuivi leur étude.

L' Enquête auprès des peuples autochtone couvre aussi des sujets ou des thèmes complets qui ne figurent pas dans le recensement. Par exemple, l'EAPA peut fournir de l'information quant à la santé des peuples autochtones ainsi qu'à leur utilisation de la technologie des communications.

Le recensement et l'EAPA englobent conceptuellement les deux types de populations autochtones, c'est-à-dire la « population d'identité » et la « population d'ascendance seulement », décrites à la section 5.

10.1 Différences dans les chiffres

Même si la stratification a posteriori (voir la section 7.3.7) vise à faire en sorte que le nombre total de personnes d'ascendance ou d'identité autochtone est le même pour le recensement et l'EAPA, elle ne permet pas de faire en sorte que les chiffres relatifs aux groupes autochtones correspondent. En fait, le recensement et l'EAPA produisent des chiffres différents au niveau du groupe autochtone. Ce phénomène provient des changements dans la façon dont les répondants ont répondu aux questions au sujet de leur ascendance autochtone et de leur identité autochtone entre le recensement et l'EAPA. Il se peut que des répondants aient modifié leurs réponses pour un certain nombre de raisons, incluant les différences entre les différentes méthodes de collecte des données.

10.1.1 Modes d'interview différents

La plupart des données du Recensement de 2006 ont été recueillies par autodénombrement, selon la méthode d'envoi et de retour des questionnaires par la poste (sauf pour les réserves indiennes et les régions éloignées, y compris toutes les collectivités inuites pour lesquelles on a eu recours à des recenseurs). En général, un membre du ménage a rempli le formulaire du recensement pour tous les membres du ménage. On parle alors de déclaration par personne interposée, ce qui signifie qu'une personne autre que le répondant fournit les réponses aux questions.

Dans toutes les collectivités inuites, l'ensemble des Territoires du Nord-Ouest, sauf Yellowknife, et l'ensemble du Labrador, les données ont été recueillies au moyen d'interviews sur place. Ailleurs au Canada, les données de l'EAPA ont été recueillies principalement grâce à des interviews téléphoniques directes (dans certains endroits, un suivi sur le terrain a été effectué à la fin de la collecte des données, afin de réduire la non-réponse).

Pour l'EAPA, l'interview était réalisée auprès de la personne sélectionnée dans le cas d'un adulte, ou par un des parents ou tuteurs dans le cas d'un enfant. La déclaration par personne interposée pour la population adulte n'était autorisée que dans certaines circonstances particulières. Puisque la personne contactée dans le cadre de l'EAPA n'est pas nécessairement la même personne qui a rempli le questionnaire du recensement, les réponses peuvent varier.

10.1.2 Questionnaires différents

Parmi les autres sources d'écart entre le recensement et l'EAPA figure la question sur « l'origine ethnique » ou « l'ascendance ». Le recensement utilise une question ouverte sur l'origine ethnique *(À quel(s) groupe(s) ethnique(s) ou culturel(s) les ancêtres de cette personne appartenaient-ils?)* Les réponses à cette question, à laquelle il est possible de donner une réponse écrite, sont codées afin de déterminer si la personne est d'ascendance autochtone et, le cas échéant, à quel(s) groupe(s) d'ascendance autochtone elle appartient (Indiens de l'Amérique du Nord, Métis, Inuits ou plusieurs réponses). Dans le cadre de l'EAPA, trois questions destinées spécifiquement aux groupes autochtones portent sur l'ascendance (Indiens de l'Amérique du Nord, Métis et Inuits).

A3. Est-ce que ___ a des ancêtres qui appartiennent à l'un des groupes autochtones suivants?
INTERVIEWEUR: Veuillez lire la liste et attendre pour la réponse après la lecture de chaque question. (Cochez « Oui », « Non », « Ne sait pas » ou « Refus » pour chacun des groupes.)

	Oui	Non	Ne sait pas	Refus
a. Indiens de l'Amérique du Nord	1	2	7	8
b. Métis	1	2	7	8
c. Inuit	1	2	7	8

Par conséquent, un nombre beaucoup plus grand de personnes ont indiqué une ascendance autochtone dans l'EAPA que dans le recensement, avec beaucoup plus de combinaisons multiples. Par exemple, une personne peut avoir inscrit « Métis » à la question sur l'ascendance du recensement, puis avoir indiqué une ascendance d'Indien de l'Amérique du Nord et de Métis à la question concernant chaque groupe dans l'EAPA.

La question sur l'autodéclaration de l'identité autochtone est essentiellement la même dans le questionnaire du recensement que dans celui de l'EAPA (*Est-ce que ____ est Autochtone, c'est-à-dire un Indien de l'Amérique du Nord, un Métis ou un Inuit?)*. Toutefois, dans le formulaire du recensement, une instruction se lit « *Si « oui », cochez « x » le ou les cercles qui décrivent le mieux cette personne maintenant* ». Cette instruction peut avoir une influence sur le répondant lorsqu'il s'agit de choisir la catégorie qui décrit la mieux la personne concernée et peut l'inciter à n'indiquer qu'une catégorie, plutôt que plusieurs. Au cours de la formation relative à l'EAPA, on a indiqué aux intervieweurs qu'il était possible que des personnes déclarent plusieurs identités autochtones et on leur a demandé de lire au répondant la question en entier, y compris l'énumération des trois groupes autochtones. Cela peut avoir mené à la déclaration d'un plus grand nombre de groupes autochtones dans l'EAPA que dans le recensement. En outre, du fait que, dans l'EAPA, la question sur l'autodéclaration de l'identité autochtone est précédée de trois questions particulières sur l'ascendance autochtone (trois questions en une), et non pas par une question générale ouverte sur l'origine ethnique comme dans le recensement, les répondants peuvent être plus susceptibles d'indiquer une identité autochtone à la question de l'EAPA.

10.1.3 Contexte différent

Le questionnaire du recensement est très général du point de vue du contenu, tandis que celui de l'EAPA est conçu précisément pour les Autochtones. Par conséquent, il se peut que des personnes aient fourni des renseignements plus détaillés sur leur ascendance autochtone et leur identité autochtone dans l'EAPA.

10.1.4 Couverture et méthode d'échantillonnage

L'échantillon de l'EAPA a été sélectionné parmi les personnes ayant déclaré une origine ou une identité autochtone dans le cadre du recensement. Toutefois, lorsqu'on est entré en contact avec ces personnes pour l'EAPA, certaines d'entre elles n'ont pas indiqué d'origine autochtone ou ne se sont pas identifiées comme Autochtones. Ce phénomène peut être imputé à plusieurs facteurs. Par exemple, il se peut que le formulaire du recensement ait été rempli par un parent pour tous les membres du ménage. Le parent peut avoir indiqué que tous ses enfants étaient autochtones. Toutefois, lorsque l'on est entré en contact avec le fils adolescent du ménage (d'au moins 15 ans) pour l'EAPA, celui-ci peut avoir dit qu'il n'était pas autochtone. Comme mentionné précédemment, pour compenser ces pertes dans la population totale d'Autochtones, on a procédé à une stratification a posteriori dans le cadre du processus de pondération.

Il est important de souligner que des transitions se sont produites entre la population d'origine autochtone et la population ayant une identité autochtone entre le recensement et l'EAPA.
Certaines personnes ayant indiqué une identité autochtone dans le cadre du recensement n'ont indiqué que des origines autochtones (sans identité autochtone) dans l'EAPA. De même, certaines personnes ayant déclaré avoir des origines autochtones seulement (sans identité autochtone) dans le recensement ont indiqué avoir une identité autochtone dans l'EAPA. Pour les raisons décrites ci-dessus, un groupe plus important de personnes se retrouvent dans la deuxième catégorie – autrement dit, de nombreuses personnes ont « acquis » une identité autochtone dans le cadre de l'EAPA. Cette situation a eu pour effet de faire augmenter le nombre total de personnes ayant une identité autochtone pour l'EAPA, par rapport au recensement. Le nombre de personnes déclarant une origine autochtone seulement (sans identité autochtone) sera plus faible pour l'EAPA que pour le recensement.

Un exemple illustrant la façon dont une personne peut passer d'une origine autochtone seulement (sans identité autochtone) dans le cadre du recensement à une identité autochtone dans le cadre de l'EAPA contribuera à clarifier cette question. Dans le recensement, une personne déclare qu'elle a une origine d'Indien de l'Amérique du Nord (IAN) (de même que des origines non autochtones, comme irlandaise et écossaise), mais indique qu'elle ne s'identifie à aucun groupe autochtone. Lorsque l'on communique avec elle pour l'EAPA, la personne concernée (qui peut être ou non la personne qui a rempli le formulaire du recensement) indique avoir une origine d'Indien de l'Amérique du Nord et une identité d'Indien de l'Amérique du Nord. Cela signifie qu'elle est passée de la population d'origine autochtone seulement dans le cadre du recensement (et que, par conséquent, elle n'a pas été dénombrée dans la population ayant une identité autochtone) à la population ayant une identité autochtone pour l'EAPA.

Par ailleurs, du fait que la question sur l'origine ethnique de l'EAPA porte sur des groupes autochtones spécifique, le nombre de personnes ayant indiqué une identité autochtone seulement (sans origine autochtone) est beaucoup plus faible pour l'EAPA que pour le recensement. Par exemple, dans le recensement, une personne peut indiquer avoir une origine française et s'identifier comme un « Métis ». Lorsque cette personne a été contactée pour l'EAPA, elle peut avoir été plus précise au sujet de ses origines et avoir indiqué avoir des origines françaises et d'Indien de l'Amérique du Nord de même qu'une identité métisse. (Il est courant pour les Métis d'avoir à la fois des origines françaises et d'Indien de l'Amérique du Nord.) Cette personne est donc passée d'une identité autochtone seulement dans le recensement à une identité autochtone et une origine autochtone dans l'EAPA.

Des transitions entre les différents groupes autochtones (Indien de l'Amérique du Nord, Métis et Inuit) se sont aussi produites. Par exemple, une personne peut avoir indiqué une identité d'Indien de l'Amérique du Nord dans le recensement, mais avoir indiqué une identité d'Indien de l'Amérique du Nord et de Métis dans le cadre de l'EAPA.

Les tableaux qui suivent comparent les chiffres du recensement à ceux de l'EAPA pour différentes régions géographiques et groupes autochtones. Les quatre régions inuites sont séparées du reste du Canada.

Les tableaux 2 et 3 comparent respectivement la population hors réserve[2] du recensement et les chiffres de l'EAPA pour la *population d'identité autochtone* et la *population d'ascendance autochtone seulement* sans double comptabilisation.

Les tableaux 4 et 5 sont semblables aux tableaux 2 et 3, mais ils tiennent compte de la double comptabilisation. Ainsi, une personne ayant une identité multiple d'IAN et de Métis sera prise en compte dans les catégories IAN et Métis.

Tous les comptes des tableaux suivants ont été arrondis à la dizaine près. Comme les totaux sont arrondis de façon indépendante des cellules individuelles, la somme des cellules peut ne pas correspondre exactement aux totaux correspondants.

2 Les données pour le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest comprennent les collectivités des Premières nations.

Tableau 2
Nombre de personnes vivant hors réserve et déclarant une identité autochtone pour les deux enquêtes sans double comptabilisation

Domaine géographique	IAN seulement		Métis seulement		Inuit seulement		IAN et Métis		Autres multiples		Bande/ Indien inscrit seulement	
	Recen-sement	EAPA	Recen-sement	EAPA	Recen-sement	EAPA	Recen-sement	EAPA	Recen-sement	EAPA	Recen-sement	EAPA
	nombre de répondants											
Nunatsiavut	0	10	40	30	1 970	1 900	0	0	0	10	0	0
Nunavik	40	30	20	70	8 170	8 040	0	0	10	40	0	0
Inuvialuit	750	780	160	130	2 780	2 710	0	40	0	90	40	10
Nunavut	100	130	120	130	21 080	21 050	0	0	30	60	10	10
Nunaat (total)	**890**	**950**	**330**	**360**	**33 990**	**33 710**	**0**	**40**	**50**	**210**	**60**	**20**
Terre-Neuve-et-Labrador excluant le Nunatsiavut	5 930	12 080	5 940	6 180	2 370	2 890	70	230	210	300	4 010	1 980
Île-du-Prince-Édouard	720	1 120	320	190	20	30	10	0	0	10	70	60
Nouvelle-Écosse	6 780	11 770	7 250	8 560	320	400	70	320	30	40	740	850
Nouveau-Brunswick	4 930	8 240	3 970	5 090	170	360	40	270	60	40	600	710
Québec excluant le Nunavik	29 580	41 990	25 790	34 310	1 220	1 540	800	3 090	90	150	3 140	3 890
Ontario	100 360	136 080	68 410	78 800	1 720	1 710	1 510	4 810	220	350	5 870	5 390
Manitoba	38 390	42 080	64 130	64 020	440	540	500	2 860	30	310	1 220	1 090
Saskatchewan	38 230	38 850	42 730	43 570	180	110	510	2 360	30	20	910	1 240
Alberta	50 290	59 100	76 710	84 780	1 420	1 590	890	4 890	150	250	2 290	1 660
Colombie-Britannique	71 580	81 030	54 240	60 490	710	860	1 310	3 310	170	330	3 200	2 890
Yukon	5 690	5 870	730	780	220	170	30	80	10	0	170	170
Territoires du Nord-Ouest excluant l'Inuvialuit	10 560	9 940	3 090	3 060	900	1 050	60	640	20	100	100	40
Reste du Canada (total)	**363 040**	**448 160**	**353 300**	**389 830**	**9 680**	**11 250**	**5 810**	**22 870**	**1 020**	**1 890**	**22 290**	**19 970**
Canada (total)	**363 940**	**449 110**	**353 630**	**390 190**	**43 670**	**44 960**	**5 810**	**22 910**	**1 070**	**2 100**	**22 350**	**19 990**

Notes :
IAN = Indien de l'Amérique du Nord
EAPA = Enquête auprès des peuples autochtones
Source : Statistique Canada, Enquête auprès des peuples autochtones et le Recensement de 2006

Tableau 3
Nombre de personnes vivant hors réserve et déclarant une origine autochtone seulement pour les deux enquêtes sans double comptabilisation

Domaine géographique	IAN seulement		Métis seulement		Inuit seulement		IAN et Métis		Autres multiples	
	Recen-sement	EAPA	Recen-sement	EAPA	Recen-sement	EAPA	Recen-sement	EAPA	Recen-sement	EAPA
	nombre de répondants									
Nunatsiavut	0	0	0	0	0	70	0	0	0	10
Nunavik	0	30	0	0	0	120	0	0	0	0
Inuvialuit	0	30	0	10	0	80	0	0	0	0
Nunavut	70	0	10	0	280	310	0	0	0	0
Nunaat (total)	**70**	**60**	**10**	**10**	**280**	**580**	**0**	**0**	**0**	**10**
Terre-Neuve-et-Labrador excluant le Nunatsiavut	9 450	4 780	780	830	1 820	1 010	80	380	230	200
Île-du-Prince-Édouard	1 350	970	170	260	30	0	20	70	0	0
Nouvelle-Écosse	17 200	10 100	3 360	2 800	670	440	180	1 190	90	180
Nouveau-Brunswick	13 070	8 260	2 090	1 020	230	180	210	1 010	40	250
Québec excluant le Nunavik	116 730	80 900	17 040	7 910	1 120	840	1 250	20 740	100	730
Ontario	126 070	76 910	28 890	16 170	1 570	1 550	1 260	14 380	290	680
Manitoba	7 160	4 370	11 830	6 310	240	160	280	2 460	50	70
Saskatchewan	5 770	2 420	5 090	3 770	70	20	170	1 330	40	40
Alberta	34 820	17 500	17 770	10 250	850	300	770	5 470	100	300
Colombie-Britannique	41 270	25 540	14 710	8 690	680	460	720	4 730	60	320
Yukon	570	320	90	90	40	0	10	70	0	0
Territoires du Nord-Ouest excluant l'Inuvialuit	440	280	80	70	120	0	0	60	20	0
Reste du Canada (total)	**373 890**	**232 340**	**101 890**	**58 190**	**7 440**	**4 970**	**4 960**	**51 870**	**1 020**	**2 760**
Canada (total)	**373 970**	**232 400**	**101 900**	**58 190**	**7 720**	**5 540**	**4 960**	**51 870**	**1 020**	**2 770**

Notes :
IAN = Indien de l'Amérique du Nord
EAPA = Enquête auprès des peuples autochtones
Source : Statistique Canada, Enquête auprès des peuples autochtones et le Recensement de 2006

Tableau 4
Nombre de personnes vivant hors réserve et déclarant une identité autochtone pour les deux enquêtes avec double comptabilisation

Domaine géographique	IAN		Métis		Inuit		Bande / Indien inscrit seulement	
	Recensement	EAPA	Recensement	EAPA	Recensement	EAPA	Recensement	EAPA
	nombre de répondants							
Nunatsiavut	0	10	40	40	1 970	1 910	0	0
Nunavik	60	60	20	80	8 180	8 080	0	0
Inuvialuit	760	910	160	210	2 780	2 810	40	10
Nunavut	120	170	130	170	21 110	21 110	10	10
Nunaat (total)	**930**	**1 140**	**340**	**490**	**34 040**	**33 910**	**60**	**20**
Terre-Neuve-et-Labrador excluant le Nunatsiavut	6 050	12 440	6 180	6 660	2 580	3 190	4 010	1 980
Île-du-Prince-Édouard	720	1 120	330	190	20	40	70	60
Nouvelle-Écosse	6 850	12 100	7 350	8 920	350	440	740	850
Nouveau-Brunswick	5 000	8 550	4 040	5 400	230	400	600	710
Québec excluant le Nunavik	30 440	45 180	26 640	37 520	1 310	1 690	3 140	3 890
Ontario	102 040	141 150	69 990	83 830	1 940	2 060	5 870	5 390
Manitoba	38 930	45 080	64 640	67 190	470	840	1 220	1 090
Saskatchewan	38 760	41 210	43 250	45 950	210	140	910	1 240
Alberta	51 270	64 180	77 720	89 800	1 580	1 830	2 290	1 660
Colombie-Britannique	73 000	84 510	55 630	64 040	890	1 190	3 200	2 890
Yukon	5 730	5 950	770	860	230	170	170	170
Territoires du Nord-Ouest excluant l'Inuvialuit	10 640	10 660	3 150	3 750	910	1 150	100	40
Reste du Canada (total)	**369 430**	**472 130**	**359 690**	**414 120**	**10 710**	**13 150**	**22 290**	**19 970**
Canada (total)	**370 370**	**473 280**	**360 040**	**414 610**	**44 740**	**47 060**	**22 350**	**19 990**

Notes :
IAN = Indien de l'Amérique du Nord
EAPA = Enquête auprès des peuples autochtones
Source : Statistique Canada, Enquête auprès des peuples autochtones et le Recensement de 2006

Tableau 5
Nombre de personnes vivant hors réserve et déclarant une origine autochtone seulement pour les deux enquêtes avec double comptabilisation

Domaine géographique	IAN		Métis		Inuit	
	Recensement	EAPA	Recensement	EAPA	Recensement	EAPA
	nombre de répondants					
Nunatsiavut	0	0	0	0	0	80
Nunavik	0	30	0	0	0	120
Inuvialuit	0	30	0	10	0	80
Nunavut	70	0	10	0	280	310
Nunaat (total)	**70**	**60**	**10**	**10**	**280**	**580**
Terre-Neuve-et-Labrador excluant le Nunatsiavut	9 680	5 240	950	1 380	2 050	1 210
Île-du-Prince-Édouard	1 370	1 050	200	330	30	0
Nouvelle-Écosse	17 420	11 460	3 580	4 000	760	620
Nouveau-Brunswick	13 320	9 470	2 330	2 090	280	430
Québec excluant le Nunavik	118 060	102 370	18 300	28 920	1 220	1 580
Ontario	127 500	91 840	30 260	30 810	1 860	2 220
Manitoba	7 450	6 840	12 140	8 830	290	230
Saskatchewan	5 980	3 760	5 270	5 120	110	50
Alberta	35 660	23 150	18 580	15 830	950	590
Colombie-Britannique	42 030	30 570	15 440	13 580	740	790
Yukon	580	390	100	160	40	0
Territoires du Nord-Ouest excluant l'Inuvialuit	460	340	80	130	140	0
Reste du Canada (total)	**379 510**	**286 480**	**107 240**	**111 190**	**8 460**	**7 730**
Canada (total)	**379 590**	**286 550**	**107 250**	**111 200**	**8 740**	**8 310**

Notes :
IAN = Indien de l'Amérique du Nord
EAPA = Enquête auprès des peuples autochtones
Source : Statistique Canada, Enquête auprès des peuples autochtones et le Recensement de 2006

11.0 Niveaux géographiques des produits

Étant donné que l'EAPA est une enquête sur échantillon, il existe des limites quant aux régions géographiques pour lesquelles des données peuvent être compilées. La population ayant déclaré une identité autochtone (Indien de l'Amérique du Nord, Métis ou Inuit), qui fait partie des Indiens inscrits, qui est membre d'une bande, d'une Première nation ou ayant plusieurs identités est aussi appelée couramment « population d'identité autochtone ». Voir le tableau 6 pour un sommaire des niveaux géographiques pour lesquels des estimations seront disponibles pour cette population.

Tableau 6
Disponibilité des données concernant la « population ayant une identité autochtone »

Niveau géographique	Disponibilité des données
National	Les données seront disponibles au niveau national pour tous les groupes autochtones.
Provincial / Territorial	Les données seront disponibles au niveau provincial (sauf pour l'Île-du-Prince-Édouard) de même que pour chaque territoire.
Infraprovincial	Des données seront disponibles pour certaines ventilations infraprovinciales.
Collectivités	Dans les régions inuites, les données seront disponibles pour chaque collectivité inuite de taille suffisante. Hors régions inuites, les données seront disponibles pour certaines subdivisions de recensement à fortes concentrations d'Autochtones et pour certaines régions métropolitaines de recensement (voir annexe 1).

Annexe 1 Domaines d'estimation

Les données de l'Enquête auprès des peuples autochtones de 2006 seront disponibles pour les domaines d'estimation suivantes qui sont des combinaisons de régions géographiques et de groupes autochtones pour les adultes et les enfants.

Domaines d'estimation pour la population d'identité autochtone – Régions inuites

Domaine géographique	Groupe autochtone	Âge
10-HAPPY VALLEY-GB	TOUS	Adultes de 15 ans et plus
10-HOPEDALE	TOUS	Adultes de 15 ans et plus
10-NAIN	TOUS	Adultes de 15 ans et plus
10-NUNATSIAVUT	Inuit	Adultes de 15 ans et plus
10-NUNATSIAVUT	Inuit	Enfants de 6 à 14 ans
24-INUKJUAK	TOUS	Adultes de 15 ans et plus
24-KANGIQSUALUJJUAQ	TOUS	Adultes de 15 ans et plus
24-KANGIQSUJUAQ	TOUS	Adultes de 15 ans et plus
24-KUUJJUAQ	TOUS	Adultes de 15 ans et plus
24-KUUJJUARAPIK	TOUS	Adultes de 15 ans et plus
24-PUVIRNITUQ	TOUS	Adultes de 15 ans et plus
24-SALLUIT	TOUS	Adultes de 15 ans et plus
24-NUNAVIK	Inuit	Adultes de 15 ans et plus
24-NUNAVIK	Inuit	Enfants de 6 à 14 ans
61-AKLAVIK	Inuit	Adultes de 15 ans et plus
61-INUVIK	Inuit	Adultes de 15 ans et plus
61-TUKTOYAKTUK	TOUS	Adultes de 15 ans et plus
61-INUVIALUIT	Inuit	Adultes de 15 ans et plus
61-INUVIALUIT	Inuit	Enfants de 6 à 14 ans
62-BAIE DE L'ARCTIQUE	TOUS	Adultes de 15 ans et plus
62-ARVIAT	TOUS	Adultes de 15 ans et plus
62-LAC BAKER	TOUS	Adultes de 15 ans et plus
62-CAMBRIDGE BAY	TOUS	Adultes de 15 ans et plus
62-CAPE DORSET	TOUS	Adultes de 15 ans et plus
62-CLYDE RIVER	TOUS	Adultes de 15 ans et plus
62-CORAL HARBOUR	TOUS	Adultes de 15 ans et plus
62-GJOA HAVEN	TOUS	Adultes de 15 ans et plus
62-HALL BEACH	TOUS	Adultes de 15 ans et plus
62-IGLOOLIK	TOUS	Adultes de 15 ans et plus
62-IQALUIT	TOUS	Adultes de 15 ans et plus
62-KUGAARUK	TOUS	Adultes de 15 ans et plus
62-KUGLUKTUK	TOUS	Adultes de 15 ans et plus
62-PANGNIRTUNG	TOUS	Adultes de 15 ans et plus
62-INLET POND	TOUS	Adultes de 15 ans et plus
62-QIKIQTARJUAQ	TOUS	Adultes de 15 ans et plus
62-RANKIN INLET	TOUS	Adultes de 15 ans et plus
62-REPULSE BAY	TOUS	Adultes de 15 ans et plus
62-SANIKILUAQ	TOUS	Adultes de 15 ans et plus
62-TALOYOAK	TOUS	Adultes de 15 ans et plus
62-NUNAVUT	Inuit	Adultes de 15 ans et plus
62-NUNAVUT	Inuit	Enfants de 6 à 14 ans

Domaines d'estimation pour la population d'identité autochtone – Hors régions inuites

Domaine géographique	Groupe autochtone	Âge
00-Atlantique	Métis	Adultes de 15 ans et plus
00-Atlantique	Métis	Enfants de 6 à 14 ans
00-Canada	Inuit	Adultes de 15 ans et plus
00-Canada	Inuit	Enfants de 6 à 14 ans
10-Labrador	IAN	Adultes de 15 ans et plus
10-Labrador	IAN	Enfants de 6 à 14 ans
10-Nord du Labrador	IAN	Adultes de 15 ans et plus
10-Nord du Labrador	IAN	Enfants de 6 à 14 ans
12-Global	IAN	Enfants de 6 à 14 ans
12-Rural	IAN	Adultes de 15 ans et plus
12-Urbain	IAN	Adultes de 15 ans et plus
13-Global	IAN	Enfants de 6 à 14 ans
13-Rural	IAN	Adultes de 15 ans et plus
13-Urbain	IAN	Adultes de 15 ans et plus
24-Montréal	Métis	Adultes de 15 ans et plus
24-Montréal	Métis	Enfants de 6 à 14 ans
24-Montréal	IAN	Adultes de 15 ans et plus
24-Montréal	IAN	Enfants de 6 à 14 ans
24-Rural	Métis	Adultes de 15 ans et plus
24-Rural	Métis	Enfants de 6 à 14 ans
24-Rural	IAN	Adultes de 15 ans et plus
24-Rural	IAN	Enfants de 6 à 14 ans
24-Urbain	Métis	Adultes de 15 ans et plus
24-Urbain	Métis	Enfants de 6 à 14 ans
24-Urbain	IAN	Adultes de 15 ans et plus
24-Urbain	IAN	Enfants de 6 à 14 ans

Domaines d'estimation pour la population d'identité autochtone – Hors régions inuites (suite)

Domaine géographique	Groupe autochtone	Âge
35-Ottawa–Gatineau	Métis	Adultes de 15 ans et plus
35-Ottawa–Gatineau	Métis	Enfants de 6 à 14 ans
35-Ottawa–Gatineau	IAN	Adultes de 15 ans et plus
35-Ottawa–Gatineau	IAN	Enfants de 6 à 14 ans
35-Rural	Métis	Adultes de 15 ans et plus
35-Rural	Métis	Enfants de 6 à 14 ans
35-Rural	IAN	Adultes de 15 ans et plus
35-Rural	IAN	Enfants de 6 à 14 ans
35-Toronto	Métis	Adultes de 15 ans et plus
35-Toronto	Métis	Enfants de 6 à 14 ans
35-Toronto	IAN	Adultes de 15 ans et plus
35-Toronto	IAN	Enfants de 6 à 14 ans
35-Urbain	Métis	Adultes de 15 ans et plus
35-Urbain	Métis	Enfants de 6 à 14 ans
35-Urbain	IAN	Adultes de 15 ans et plus
35-Urbain	IAN	Enfants de 6 à 14 ans
46-Rural	Métis	Adultes de 15 ans et plus
46-Rural	Métis	Enfants de 6 à 14 ans
46-Rural	IAN	Adultes de 15 ans et plus
46-Rural	IAN	Enfants de 6 à 14 ans
46-Urbain	Métis	Adultes de 15 ans et plus
46-Urbain	Métis	Enfants de 6 à 14 ans
46-Urbain	IAN	Adultes de 15 ans et plus
46-Urbain	IAN	Enfants de 6 à 14 ans
46-Winnipeg	Métis	Adultes de 15 ans et plus
46-Winnipeg	Métis	Enfants de 6 à 14 ans
46-Winnipeg	IAN	Adultes de 15 ans et plus
46-Winnipeg	IAN	Enfants de 6 à 14 ans

Domaines d'estimation pour la population d'identité autochtone – Hors régions inuites (suite)

Domaine géographique	Groupe autochtone	Âge
47-Regina	Métis	Adultes de 15 ans et plus
47- Thompson	TOUS	Adultes de 15 ans et plus
47- Thompson	TOUS	Enfants de 6 à 14 ans
47-Regina	Métis	Enfants de 6 à 14 ans
47-Regina	IAN	Adultes de 15 ans et plus
47-Regina	IAN	Enfants de 6 à 14 ans
47-RuraL	Métis	Adultes de 15 ans et plus
47-RuraL	Métis	Enfants de 6 à 14 ans
47-RuraL	IAN	Adultes de 15 ans et plus
47-RuraL	IAN	Enfants de 6 à 14 ans
47-Saskatoon	Métis	Adultes de 15 ans et plus
47-Saskatoon	Métis	Enfants de 6 à 14 ans
47-Saskatoon	IAN	Adultes de 15 ans et plus
47-Saskatoon	IAN	Enfants de 6 à 14 ans
47-Urbain	Métis	Adultes de 15 ans et plus
47-Urbain	Métis	Enfants de 6 à 14 ans
47-Urbain	IAN	Adultes de 15 ans et plus
47-Urbain	IAN	Enfants de 6 à 14 ans
47- Prince Albert	TOUS	Adultes de 15 ans et plus
47- Prince Albert	TOUS	Enfants de 6 à 14 ans
48-Calgary	Métis	Adultes de 15 ans et plus
48-Calgary	Métis	Enfants de 6 à 14 ans
48-Calgary	IAN	Adultes de 15 ans et plus
48-Calgary	IAN	Enfants de 6 à 14 ans
48-Edmonton	Métis	Adultes de 15 ans et plus
48-Edmonton	Métis	Enfants de 6 à 14 ans
48-Edmonton	IAN	Adultes de 15 ans et plus
48-Edmonton	IAN	Enfants de 6 à 14 ans

Domaines d'estimation pour la population d'identité autochtone – Hors régions inuites (suite)

Domaine géographique	Groupe autochtone	Âge
48-Rural	Métis	Adultes de 15 ans et plus
48-Rural	Métis	Enfants de 6 à 14 ans
48-Rural	IAN	Adultes de 15 ans et plus
48-Rural	IAN	Enfants de 6 à 14 ans
48-Urbain	Métis	Adultes de 15 ans et plus
48-Urbain	Métis	Enfants de 6 à 14 ans
48-Urbain	IAN	Adultes de 15 ans et plus
48-Urbain	IAN	Enfants de 6 à 14 ans
59-Prince Rupert	TOUS	Adultes de 15 ans et plus
59-Prince Rupert	TOUS	Enfants de 6 à 14 ans
59-Rural	Métis	Adultes de 15 ans et plus
59-Rural	Métis	Enfants de 6 à 14 ans
59-Rural	IAN	Adultes de 15 ans et plus
59-Rural	IAN	Enfants de 6 à 14 ans
59-Urbain	Métis	Adultes de 15 ans et plus
59-Urbain	Métis	Enfants de 6 à 14 ans
59-Urbain	IAN	Adultes de 15 ans et plus
59-Urbain	IAN	Enfants de 6 à 14 ans
59-Vancouver	Métis	Adultes de 15 ans et plus
59-Vancouver	Métis	Enfants de 6 à 14 ans
59-Vancouver	IAN	Adultes de 15 ans et plus
59-Vancouver	IAN	Enfants de 6 à 14 ans

Domaines d'estimation pour la population d'identité autochtone – Hors régions inuites (fin)

Domaine géographique	Groupe autochtone	Âge
60-Yukon	IAN	Adultes de 15 ans et plus
60-Yukon	IAN	Enfants de 6 à 14 ans
60- Whitehorse	TOUS	Adultes de 15 ans et plus
60- Whitehorse	TOUS	Enfants de 6 à 14 ans
61-Territoires du Nord-Ouest	IAN	Adultes de 15 ans et plus
61-Territoires du Nord-Ouest	IAN	Enfants de 6 à 14 ans
61- Yellowknife	TOUS	Adultes de 15 ans et plus
61- Yellowknife	TOUS	Enfants de 6 à 14 ans
66-Territoires	Métis	Adultes de 15 ans et plus
66-Territoires	Métis	Enfants de 6 à 14 ans

Annexe 2 Glossaire des termes

A

Agglomération de recensement
Voir **région métropolitaine de recensement (RMR)**

Autochtones
Descendants des premiers habitants de l'Amérique du Nord. La Constitution canadienne reconnaît trois groupes d'Autochtones – **Premières nations** (ou **Indiens de l'Amérique du Nord**, comprenant les **Indiens inscrits** et les **Indiens non inscrits**), **Métis** et **Inuits**. Il s'agit de trois populations distinctes qui ont un patrimoine, une langue, des pratiques culturelles et des croyances différentes.

B

Bande indienne
Groupe d'**Indiens de l'Amérique du Nord** dont les terres ont été mises de côté et dont l'argent est détenu par l'État. Chaque bande a son propre conseil de bande, qui est habituellement constitué d'un ou de plusieurs chefs et de plusieurs conseillers. Les membres de la collectivité choisissent les chefs et les conseillers par élection, ou parfois selon la coutume traditionnelle. Les membres d'une bande partagent généralement des valeurs, des traditions et des pratiques communes qui sont enracinées dans leur patrimoine ancestral. Aujourd'hui, de nombreuses bandes préfèrent se désigner comme des **Premières nations**.

Base de données, ensemble de données
Liste organisée et triée de faits ou de données concernant un ensemble de personnes, de ménages, d'entreprises ou d'autres unités pertinentes. Un ensemble de données de Statistique Canada est généralement produit à partir de données d'enquête ou de données administratives, conservé dans un ordinateur et organisé pour pouvoir être accessible facilement dans le cadre d'une vaste gamme d'applications statistiques.

Base de sondage
Liste, carte ou spécification conceptuelle des unités constituant la population d'enquête, à partir de laquelle des personnes peuvent être sélectionnées. Il s'agit, par exemple, d'un répertoire téléphonique ou du répertoire d'une ville, ou encore d'une liste de membres d'une association ou d'un groupe particulier.

C

Centres de données de recherche (CDR)
Le programme des centres de données de recherche (CDR) fournit aux chercheurs l'accès, dans un environnement sécuritaire géré par Statistique Canada, aux microdonnées des enquêtes sur la population et les ménages. Le programme des CDR fait partie d'une initiative de Statistique Canada, du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) et d'un consortium d'universités, en vue de renforcer les capacités dans le domaine de la recherche sociale au Canada et d'appuyer la collectivité des chercheurs stratégiques. Le programme est aussi soutenu par la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) et les Instituts canadiens de recherche en santé (ICRS).

Cohorte
Groupe de personnes dans le domaine de la démographie ayant une caractéristique commune, par exemple, toutes les personnes d'une population donnée qui sont nées en 1940, ou toutes les personnes qui ont un problème de santé particulier.

Coefficient de variation (C.V.)
Lors d'une enquête sur échantillon, les résultats de l'échantillon sont utilisés pour estimer ce que les résultats auraient été si l'ensemble de la population avait été mesuré. Dans ce processus d'estimation, un certain niveau d'erreur est inévitable. Le coefficient de variation (C.V.) est une façon d'exprimer l'**erreur d'échantillonnage** liée à une **estimation**. Tout d'abord, on calcule une **erreur type** ou erreur « moyenne » pour l'estimation. Le C.V. est obtenu en divisant l'erreur type de l'estimation par l'estimation proprement dite, la fraction qui en résulte étant exprimée en pourcentage. Plus le C.V. est faible, plus la qualité des données est élevée (voir **Marge d'erreur)**.

Confidentialité
Résultat d'un rapport de confiance implicite entre la personne qui fournit les données et la personne ou l'organisation qui les recueille. Ce rapport repose sur l'assurance que les données ne seront pas divulguées sans la permission de la personne. En vertu de la ***Loi sur la statistique***, les données qui permettent d'identifier une personne, une entreprise ou une institution ne peuvent pas être divulguées sans que ces personnes, entreprises ou institutions le sachent ou y consentent.

Contrôle
Processus qui permet de veiller à ce que les données d'enquête soient exactes, complètes et uniformes. Un ensemble de règles ou de conditions de contrôle s'applique à un **ensemble de données**. Les données qui ne respectent pas les conditions sont examinées et corrigées au besoin.

Couverture
Il s'agit de la mesure dans laquelle chaque personne ou unité devant être incluse dans une enquête ou un recensement est dénombrée dans les faits et dénombrée seulement une fois. Des erreurs de couverture se produisent lorsque des personnes ou des unités de l'enquête ou du recensement sont laissées de côté (sous-dénombrement) ou dénombrées en double (surdénombrement). Des études sont souvent menées par Statistique Canada pour produire des estimations du sous-dénombrement et du surdénombrement d'une enquête ou d'un recensement donné, ou pour examiner des questions connexes. Par exemple, Statistique Canada a étudié et analysé la mesure dans laquelle l'utilisation du téléphone cellulaire a des répercussions sur la couverture dans le cas des enquêtes par téléphone.

D

Diffusion
Processus visant à fournir des produits et des services statistiques au grand public et à des utilisateurs de données particuliers. Statistique Canada diffuse les données et les analyses sous forme de résultats d'enquête, de rapports de recherche, de documents techniques, de périodiques, de produits du recensement et de recueils de recherches. Les produits en ligne vont de 1996 à aujourd'hui. Des données historiques peuvent être retrouvées au moyen du catalogue de la bibliothèque. Les données de Statistique Canada sont aussi distribuées par l'entremise d'un réseau approuvé de bibliothèques de dépôt.
L'objectif des activités de diffusion est de produire des données pertinentes au moment opportun, selon des formats utiles et des modes accessibles. Les activités en place à l'appui de la diffusion des produits comprennent les services de consultation des clients, le marketing, les promotions, la formation des utilisateurs et d'autres services à la clientèle.

Distribution de fréquences
Graphique ou tableau montrant combien de fois chaque valeur ou fourchette de valeurs d'une **variable** se retrouve dans un **ensemble de données**. On appelle parfois cela un tableau de fréquences unidimensionnel, afin d'indiquer que la distribution comprend des chiffres pour une variable seulement.

Données
Observations et mesures recueillies dans le cadre d'une enquête, d'un recensement ou d'une autre étude. Faits ou chiffres à partir desquels on peut tirer des conclusions.

Données confidentielles
Il s'agit d'un terme utilisé par Statistique Canada pour décrire les données qui sont assujetties aux dispositions relatives au secret de la ***Loi sur la statistique***. Les données sont considérées comme confidentielles parce qu'elles permettent d'identifier directement une **unité répondante**, par exemple, à partir de son nom, ou parce qu'elles pourraient permettre l'identification d'unités répondantes particulières, même après la suppression des identificateurs, en raison des détails qu'elles comportent, de leur structure géographique ou de leur format.

E

Écart type
Mesure de l'écart ou de la dispersion d'un ensemble de données par rapport à la moyenne. Il s'agit de la mesure de dispersion la plus largement utilisée. Au niveau mathématique, l'écart type correspond à la racine carrée de la **variance**.

Échantillonnage
Processus de sélection d'une partie de la population à observer, afin d'estimer un élément d'intérêt concernant l'ensemble de la population. Parmi les exemples des différentes méthodes d'échantillonnage figurent : l'échantillonnage aléatoire simple, l'échantillonnage aléatoire stratifié, l'échantillonnage en grappes et l'échantillonnage à plusieurs degrés.

Échantillonnage stratifié, stratification
Procédure d'échantillonnage dans laquelle la population est divisée en sous-groupes ou strates homogènes, la sélection des échantillons se faisant de façon indépendante dans chaque strate.

Enquête postcensitaire
Enquête dans laquelle toutes les **unités enquêtées** sont sélectionnées à partir de leurs réponses au **Recensement de la population**. Ces enquêtes sont généralement menées peu après le traitement des données du recensement.

Enregistrement
Données pour une **unité répondante** individuelle, dans un fichier comprenant des données pour toutes les unités répondantes d'une enquête.

Ensemble de données, base de données
Liste organisée et triée de faits ou de données concernant un ensemble de personnes, de ménages, d'entreprises ou d'autres unités pertinentes. Un ensemble de données de Statistique Canada est généralement produit à partir de données d'enquête ou de données administratives, conservé dans un ordinateur et organisé pour pouvoir être accessible facilement dans le cadre d'une vaste gamme d'applications statistiques.

Erreur type
Dans une enquête sur échantillon, les résultats de l'échantillon sont utilisés pour estimer ce que les résultats auraient été si l'ensemble de la population avait été mesuré. L'**erreur d'échantillonnage** désigne le fait que les résultats de l'échantillon pondéré diffèrent dans une certaine mesure des résultats qui auraient été obtenus à partir de la population totale. La différence est désignée comme l'erreur d'échantillonnage. L'erreur d'échantillonnage réelle est évidemment inconnue, mais il est possible de calculer une valeur « moyenne », appelée « erreur type ».

Erreurs
Dans une enquête sur échantillon, les résultats de l'échantillon servent à estimer ce que les résultats auraient été si l'ensemble de la population avait été mesuré. L'exactitude d'une telle **estimation** représente une mesure de la façon dont l'estimation diffère du chiffre correct ou « véritable ». Les écarts par rapport aux chiffres véritables sont appelés « erreurs ». Elles peuvent provenir de nombreuses sources, mais peuvent être regroupées en quelques grandes catégories : erreurs de couverture, erreurs dues à la non-réponse, erreurs de réponse, erreurs de traitement et erreur d'échantillonnage.

Erreurs de couverture
Les erreurs de couverture ont trait aux personnes ou aux unités laissées de côté par l'enquête (sous-dénombrement) ou dénombrées en double (surdénombrement).

Erreurs dues à la non-réponse
Les erreurs dues à la non-réponse se produisent lorsqu'il est impossible d'obtenir des réponses complètes d'une personne, d'un ménage ou d'une organisation. Même si certains rajustements pour tenir compte des données manquantes peuvent être effectués pendant le traitement, la non-réponse signifie inévitablement une perte d'exactitude.

Erreurs de réponse
Les erreurs de réponse montrent qu'une réponse peut ne pas être entièrement précise. Le répondant peut avoir mal interprété la question ou peut ne pas connaître la réponse, par exemple, si elle concerne un membre du ménage absent.

Erreurs de traitement
Les erreurs de traitement comprennent les erreurs commises pendant l'entrée des données, le codage, la totalisation ou d'autres formes de traitement des données.

Erreur d'échantillonnage
L'erreur d'échantillonnage rend compte du fait que les résultats de l'échantillon pondéré diffèrent dans une certaine mesure des résultats qui auraient été obtenus auprès de la population totale. La différence est appelée erreur d'échantillonnage. L'erreur d'échantillonnage réelle est évidemment inconnue, mais il est possible de calculer une valeur « moyenne », appelée « **erreur type** ».

Estimation
Utilisation des résultats de l'échantillon pondéré pour estimer les caractéristiques de l'ensemble de la population.

F

Fichier analytique
Ensemble de **microdonnées** de Statistique Canada pour une enquête donnée, qui peut être utilisé dans les **centres de données de recherche** (CDR) au Canada. Les CDR permettent aux chercheurs d'accéder aux microdonnées d'enquêtes sur les ménages et sur la population. Les centres comptent des employés de Statistique Canada. Ils sont opérés en vertu des dispositions de la ***Loi sur la statistique*** et sont administrés conformément à toutes les règles de confidentialité. Ils ne sont accessibles qu'aux chercheurs dont les projets ont été approuvés et qui ont été assermentés comme « personnes réputées être employées » en vertu de la *Loi sur la statistique*.

Fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD)
Fichiers qui donnent accès aux **unités répondantes**, ce qui fait que les utilisateurs peuvent mener leur propre recherche ou analyse. Ils comprennent un ensemble de données non identifiables incluant les caractéristiques relatives aux unités de l'enquête (par exemple, personnes, ménages ou entreprises). La diffusion au public de ces ensembles de données a été autorisée par le Comité de la diffusion des microdonnées de Statistique Canada. Les ensembles de données ne comprennent aucun renseignement confidentiel, étant donné que les identificateurs individuels ont été supprimés, et que toute combinaison de données ou de niveaux géographiques, qui pourrait potentiellement révéler l'identité d'une unité répondante, a été modifiée.

Fréquence
Nombre de fois qu'un événement ou qu'un élément se retrouve dans un **ensemble de données**.

G - H - I

Guides de l'utilisateur
Ces guides accompagnent les ensembles de données d'enquête de Statistique Canada, comme les fichiers d'analyse et les **fichiers de microdonnées à grande diffusion (FMGD)**, et fournissent des renseignements techniques détaillés nécessaires pour utiliser les données de façon appropriée. Le guide comprend généralement des renseignements importants à connaître avant l'analyse des données : variables de pondération utilisées, procédures relatives à l'estimation de la variance et précautions à prendre pour la diffusion des données.

Imputation
Remplacement de données manquantes ou invalides par des données valides. Elle est généralement exécutée selon des règles déterminées au préalable ou à partir de données d'un « voisin statistique », c'est-à-dire une autre **unité répondante** qui comporte des caractéristiques similaires. L'imputation est souvent combinée au **contrôle**.

Indien de l'Amérique du Nord
Terme qui décrit tous les **Autochtones** au Canada qui ne sont pas des **Inuits** ou des **Métis**. Les Indiens de l'Amérique du Nord sont l'un des trois groupes de personnes reconnues comme Autochtones dans la *Loi constitutionnelle de 1982*. Il s'agit aussi des membres des **Premières nations**, comprenant les **Indiens inscrits** et les **Indiens non inscrits**.

Indien inscrit
Personne qui est inscrite en vertu de la ***Loi sur les Indiens***. La loi énonce les exigences qui servent à déterminer qui est un Indien inscrit.

Indien non inscrit
Personne qui s'identifie comme un membre des **Premières nations** ou comme un **Indien de l'Amérique du Nord**, mais qui n'est pas inscrit en vertu de la ***Loi sur les Indiens***.

Indien visé par un traité
Indien inscrit qui appartient à une Première nation qui a conclu un traité avec l'État.

Information
Données qui ont été enregistrées, classées, organisées, mises en correspondance ou interprétées à l'intérieur d'un cadre, afin d'obtenir une signification.

Intelligibilité
Facilité avec laquelle l'utilisateur peut comprendre, utiliser de façon appropriée et analyser les données ou l'information. Le degré d'intelligibilité est déterminé dans une large mesure par : la pertinence des définitions des concepts, des populations cibles et des variables; la terminologie qui sous-tend les données, et les renseignements concernant les limites des données.

Inuit
« Inuit » signifie « peuple » en Inuktitut, la langue des Inuits. La plupart des Inuits vivent dans les Territoires du Nord-Ouest, au Nunavut, dans le Nord du Québec et au Labrador.

Inuit Nunaat
Terre des **Inuits** au Canada. Cela comprend les collectivités du Nunatsiavut (côte nord du Labrador), du Nunavik (nord du Québec), le territoire du Nunavut et la région d'Inuvialuit (Territoires du Nord-Ouest). Ces régions représentent collectivement la région traditionnellement utilisée et occupée par les Inuits au Canada.

Inuk
Singulier d'**Inuit** (c'est-à-dire « une personne »).

J - K - L

Loi sur la statistique
Loi concernant la statistique au Canada. Comprend la définition du mandat de Statistique Canada : « Est maintenu, sous l'autorité du ministre, un bureau de la statistique appelé Statistique Canada, dont les fonctions sont les suivantes :

- recueillir, compiler, analyser, dépouiller et publier des renseignements statistiques sur les activités commerciales, industrielles, financières, sociales, économiques et générales de la population et sur l'état de celle-ci;
- collaborer avec les ministères à la collecte, à la compilation et à la publication de renseignements statistiques, y compris les statistiques qui découlent des activités de ces ministères;
- recenser la population du Canada et faire le recensement agricole du Canada de la manière prévue à la présente loi;
- veiller à prévenir le double emploi dans la collecte des renseignements par les ministères;
- en général, favoriser et mettre au point des statistiques sociales et économiques intégrées concernant l'ensemble du Canada et chacune des provinces, et coordonner des projets pour l'intégration de telles statistiques. »

Loi sur les Indiens
Dispositions législatives fédérales adoptées pour la première fois en 1876, qui énonce certaines obligations du gouvernement fédéral et réglemente la gestion des terres des réserves indiennes. La loi a été modifiée plusieurs fois, dont la dernière en 1985.

M

Marge d'erreur
Dans une enquête sur échantillon, les résultats de l'échantillon sont utilisés pour estimer ce que les résultats auraient été si l'ensemble de la population avait été mesuré. Dans ce processus d'**estimation**, un certain niveau d'erreur est inévitable. La marge d'erreur, utilisée pour former des intervalles de confiance, sert d'indicateur brut de la précision d'une estimation. Par exemple, les sondeurs disent souvent qu'un certain pourcentage de la population, plus ou moins la marge d'erreur (exprimée en points de pourcentage), devrait voter pour un certain candidat, 19 fois sur 20. Pour calculer la marge d'erreur, qui dans cet exemple correspond à un intervalle de confiance de 95 %, le sondeur utiliserait l'équivalent de plus ou moins deux erreurs types de l'estimation (voir **erreur type**).

Méthode bootstrap
Méthode servant à estimer l'erreur d'un ensemble de données associé à l'**échantillonnage**. L'échantillonnage entraîne des erreurs, parce que l'on ne recueille pas des données pour l'ensemble de la population, mais uniquement pour une sous-section, appelée échantillon, qui sert ensuite à produire des **estimations** pour l'ensemble de la population. Il existe plusieurs méthodes pour estimer le niveau d'**erreur d'échantillonnage**. Dans le cadre de la méthode bootstrap, on sélectionne habituellement un certain nombre de sous-échantillons de l'échantillon principal et on produit des estimations pour chaque sous-échantillon. L'erreur d'échantillonnage est estimée comme fonction des différences observées entre les estimations des différents sous-échantillons.

Méthodologie
Ensemble de méthodes et de techniques de recherche appliquées à un domaine particulier d'étude. À Statistique Canada, par méthodologie, on entend la méthodologie d'enquête.

Métis
Personne ayant une ascendance mixte d'**Indien de l'Amérique du Nord** et européenne qui s'identifie comme Métis et qui se distingue des Indiens de l'Amérique du Nord, des **Inuits** ou des non-**Autochtones**. Les Métis ont une culture unique qui découle de leurs origines ancestrales diversifiées, comme écossaise, française, Ojibway et crie.

Microdonnées
Fichier d'**enregistrements** se rapportant à des unités **répondantes** individuelles.

N – O

Observation
Données recueillies pour une variable donnée concernant une **unité répondante** particulière. Parmi les exemples figurent les valeurs particulières d'une unité répondante pour des caractéristiques comme l'âge, le sexe ou l'état matrimonial : l'observation pourrait être « 77 », « femme » et « veuve ».

P

Plan d'échantillonnage
Ensemble de spécifications qui décrivent les éléments d'échantillonnage d'une enquête de façon détaillée. Ces éléments comprennent la **population**, la **base de sondage**, les **unités** enquêtées par l'enquête, la taille de l'échantillon, la sélection de l'échantillon et la méthode d'**estimation.**

Poids
Nombre moyen d'unités de la population que l'unité de l'enquête représente. Parmi les exemples d'unités figurent une personne ou un ménage. Les poids sont appliqués aux **unités répondantes** dans un ensemble de données d'échantillon, afin de veiller à ce que, lorsque l'on fait des inférences à partir des données d'enquête en fonction de paramètres de population, les estimations des caractéristiques correspondent à la population totale.

Population
Groupe complet d'unités auxquelles les résultats de l'enquête s'appliquent. Ces unités peuvent être des personnes, des ménages, des entreprises, des institutions, etc. Le terme « population cible » est souvent utilisé pour désigner toutes les **unités** pouvant être enquêtées, conformément à la définition claire et précise de l'étude de l'enquête. Il s'agit de la population au sujet de laquelle on veut obtenir des données.

Première nation
Terme qui est devenu d'usage courant dans les années 1970 pour remplacer le mot « Indien », que nombre de personnes trouvaient offensant. Même si le terme Première nation est largement utilisé, il n'existe pas de définition juridique de ce terme. Le terme « populations des Premières nations » se rapporte notamment aux **Indiens de l'Amérique du Nord** au Canada, tant **inscrits** que **non inscrits**. Nombre de personnes ont aussi adopté le terme « Première nation » pour remplacer le mot « bande » dans le nom de leur collectivité.

Produit d'information
Organisation des résultats des activités de Statistique Canada, y compris les fichiers de données, les **bases de données**, les tableaux, les graphiques, les cartes et le texte. Cette organisation peut être définie au préalable (produit d'information standard) ou faire suite à des demandes spéciales (produit d'information personnalisé). Les produits d'information sont disponibles sous forme imprimée ou électronique.

Proportion
Relative au nombre de réponses qui se retrouvent dans une catégorie de réponse donnée, en rapport avec les réponses totales. Elle est calculée en divisant la fréquence de la catégorie de réponse par le nombre total de réponses à la question.

Q – R

Qualité des données
Degré ou niveau de confiance quant à l'adaptation des données et des renseignements statistiques à leur utilisation. Les questions particulières de qualité ou d'adaptation à l'utilisation qui doivent être prises en compte par Statistique Canada sont la pertinence, l'exactitude, l'actualité, l'accessibilité, l'**intelligibilité** et la cohérence.

Recensement de la population
Collecte de données concernant toutes les unités d'une population, et est aussi parfois appelé enquête auprès d'un échantillon de 100 %. En vertu de la ***Loi sur la statistique*** de 1971, il est obligatoire de mener un recensement à l'échelle du pays tous les cinq ans. Le recensement de la population fournit des données dont ont besoin les groupes communautaires, les entreprises et les gouvernements pour élaborer des plans en matière d'éducation et de formation, de logement des personnes âgées, de services de garde, de protection contre les incendies, de transport public, ainsi que de nombreux autres programmes.

Région métropolitaine de recensement (RMR) et agglomération de recensement (AR)
Territoire formé d'une ou de plusieurs municipalités voisines les unes des autres qui sont situées autour d'un grand noyau urbain. Une région métropolitaine de recensement doit avoir une population d'au moins 100 000 habitants et le noyau urbain doit compter au moins 50 000 habitants. L'agglomération de recensement doit avoir un noyau urbain d'au moins 10 000 habitants.

Région rurale
Territoire situé à l'extérieur des régions urbaines. Une région urbaine a une concentration démographique d'au moins 1 000 habitants et une densité de population d'au moins 400 habitants au kilomètre carré, d'après les chiffres de population du recensement actuel. Mises ensemble, les régions urbaines et rurales couvrent l'ensemble du Canada. La population des régions rurales comprend toute la population vivant dans les zones rurales des régions métropolitaines de recensement (RMR) et des agglomérations de recensement (AR), ainsi que la population vivant dans des régions rurales à l'extérieur des RMR et des AR.

Région urbaine
Une région urbaine a une concentration démographique d'au moins 1 000 habitants et une densité de population d'au moins 400 habitants au kilomètre carré, d'après les chiffres de population du recensement actuel. Tout territoire situé à l'extérieur des régions urbaines est considéré comme région rurale. Mises ensemble, les régions urbaines et rurales couvrent l'ensemble du Canada. La population urbaine comprend toutes les personnes vivant dans les noyaux urbains, les noyaux urbains secondaires et les banlieues urbaines des régions métropolitaines de recensement (RMR) et des agglomérations de recensement (AR), ainsi que les personnes qui vivent dans les régions urbaines à l'extérieur des RMR et des AR.

Régression
Méthode statistique servant à prédire la valeur d'une caractéristique, grâce à l'étude de son rapport avec une ou plusieurs autres caractéristiques. Ce rapport est exprimé grâce à une équation de régression.

Régression logistique
Il s'agit d'une forme d'analyse de **régression** utilisée lorsque la variable de réponse est une **variable** binaire (une variable comportant deux valeurs possibles).

Répondant
Personne qui fournit les données pour l'**unité enquêtée**, qu'il s'agisse d'une personne, d'un ménage, d'une entreprise ou d'une institution. Dans le cas de l'EAPA, le répondant est le parent ou le tuteur de l'enfant ou du jeune sélectionné de 6 à 14 ans, et l'adulte de 15 ans et plus.

S

Subdivision de recensement (SDR)
Il s'agit du terme général pour désigner les municipalités (déterminées en vertu des dispositions législatives provinciales / territoriales) ou les régions traitées comme des équivalents de municipalité aux fins statistiques (p. ex., les réserves indiennes, les établissements indiens et les territoires non organisés).

Suppression
Processus grâce auquel des données particulières ne sont pas diffusées, sur la base de critères conçus pour protéger la confidentialité. La suppression de « cellules » se rapporte aux procédures utilisées pour protéger les données de tableaux de nature délicate de la divulgation, une cellule étant une entrée dans un tableau. Dans le cas de l'EAPA, les données ont aussi été supprimées pour des raisons de qualité (C.V. plus élevé que 33,3 %).

T - U – V

Taux d'échantillonnage ou fraction de sondage
Taille d'échantillon divisé par la taille de la population.

Taux de réponse
Proportion d'un échantillon pour laquelle une réponse au questionnaire est obtenue, habituellement exprimée en pourcentage. La non-réponse englobe ceux qui refusent de participer, ainsi que les personnes que l'on n'a pas pu contacter dans le cadre de l'enquête.

Unité
Voir **unité d'enquêtée**.

Unité d'échantillonnage ou unité échantillonnée
Unité sélectionnée au moyen du **plan d'échantillonnage** et au sujet de laquelle des mesures sont recueillies dans le cadre d'une enquête. Parmi les exemples figurent les personnes, les ménages, les familles ou les entreprises. Dans le cas de l'EAPA, l'unité d'échantillonnage est la personne.

Unité dans le champ d'enquête
Unité qui répond à tous les critères de l'enquête. Dans le cas de l'EAPA, dans les provinces, une unité est dans le champ de la composante enfant et jeune si elle est Autochtone, vit hors réserve et a de 6 à 14 ans en date du 31 octobre 2006 ou est dans le champ de la composante adulte si elle est Autochtone et a de 15 ans et plus en date du 31 octobre 2006. Dans les territoires, une unité est dans le champ de la composante enfant et jeune si elle est Autochtone, vit dans une réserve ou hors réserve et a de 6 à 14 ans en date du 31 octobre 2006 ou est dans le champ de la composante adulte si elle est Autochtone et a 15 ans et plus en date du 31 octobre 2006.

Unité hors du champ de l'enquête
Unité échantillonnée qui ne répond pas à tous les critères de l'enquête. Dans le cas de l'EAPA, dans les provinces, une personne est hors du champ de l'enquête si, par exemple, elle a moins de 6 ans, n'est pas Autochtone ou vit sur une réserve. Dans les territoires, une personne de moins de 6 ans ou n'étant pas Autochtone serait hors du champ de l'enquête.

Unité répondante
Unité enquêtée pour laquelle une réponse est obtenue. Dans le cas de l'EAPA, il s'agit de l'enfant ou du jeune de 6 à 14 ans pour lequel une réponse est obtenue du parent ou du tuteur. Ce terme est défini de façon à le distinguer du terme « **répondant** » qui, dans le cas de l'EAPA, a trait au parent ou tuteur qui fournit les renseignements pour l'enfant ou le jeune. Pour la composante adulte de l'EAPA des personnes de 15 ans et plus, l'unité répondante est la même que l'adulte répondant.

Unité enquêtée
Unité sélectionnée pour laquelle des mesures sont recueillies pour une enquête sur échantillon ou un recensement. Parmi les exemples figurent les personnes, les ménages, les familles ou les entreprises. Dans le cas de l'EAPA, l'unité enquêtée (qui est aussi l'unité échantillonnée, étant donné que l'EAPA est une enquête sur échantillon) est l'enfant ou le jeune de 6 à 14 ans, et les adultes de 15 ans et plus.

Variable
Caractéristique qui peut prendre plus d'une valeur, à laquelle une mesure numérique est attribuée (par exemple, revenu, âge et poids).

Variable dérivée
Nouvelle **variable** élaborée grâce à l'application d'opérations logiques ou mathématiques à une ou plusieurs variables existantes, afin de répondre à un besoin de données particulier. Par exemple, une variable de l'âge peut être calculée à partir des données sur la date de naissance. Par ailleurs, une variable dérivée appelée « présence d'un problème de santé chronique » peut être obtenue selon qu'un répondant a répondu « oui » au moins une fois à une série de questions concernant des problèmes de santé chronique particuliers, comme l'asthme, le diabète, la maladie cardiaque, etc.

Variance
Mesure de dispersion d'une caractéristique ou d'une variable donnée dans un ensemble de données. Elle montre dans quelle mesure une variabilité existe pour cette caractéristique. Au niveau technique, elle est calculée comme étant la moyenne des écarts au carré entre chaque observation et leur moyenne sur l'ensemble de données pour une variable particulière.

Annexe 3 Questionnaires

Les questionnaires sont disponibles sur le site Web de Statistique Canada au http://www.statcan.gc.ca/francais/sdds/3250_f.htm.

Enfants et jeunes :

Ce questionnaire s'adressait aux enfants et aux jeunes autochtones (de 6 à 14 ans), vivant dans une réserve ou hors réserve (dans toutes les provinces et territoires). Le parent ou le tuteur de l'enfant ou du jeune répondait au questionnaire en son nom. Le questionnaire comprenait des questions sur les sujets suivants : état de santé général, utilisation des services de santé, limitations d'activités, états chroniques, médicaments, blessures physiques, soins dentaires, nutrition, éducation, activités et relations sociales, langue, formules de soins pour enfants et renseignements généraux sur le ménage.

Adultes du tronc commun :

Ce questionnaire s'adressait aux adultes (de 15 ans et plus) vivant hors réserve (dans toutes les provinces et les territoires). Il comportait les sections suivantes : éducation, langue, activité sur le marché du travail, revenu, santé, technologie des communications, mobilité et logement.

Adultes – Supplément de l'Arctique :

Pour l'Enquête auprès des peuples autochtones de 2001, Statistique Canada, l'Inuvialuit Regional Corporation, la Nunavut Tunngavik, la société Makivik, la Labrador Inuit Association, l'Inuit Tapiriit Kanatami et l'Université Laval ont élaboré de concert un supplément au contenu de base de l'EAPA. Ce supplément, s'adressant aux personnes de 15 ans et plus, comprend plusieurs questions provenant de l'Enquête sur les conditions de vie dans l'Arctique circumpolaire menée dans plusieurs pays circumpolaires. Le supplément comprend les sections suivantes : activités du ménage et de récolte, bien-être personnel et bien-être de la collectivité. Les questions du supplément ont été posées aux personnes vivant dans les quatre régions inuites au Nord du Canada.

Adultes – Supplément destiné aux Métis :

Cette partie de l'enquête, élaborée en collaboration avec le Ralliement national des Métis, s'adressait uniquement aux membres de la population autochtone adulte (de 15 ans et plus) qui ont déclaré une identité Métis, une ascendance Métis ou les deux. Elle ne s'adressait pas aux Autochtones qui vivent dans des réserves ou dans des collectivités inuites. Ce supplément comprend les sections suivantes : les antécédents familiaux, les renseignements sur les ménages, le contexte culturel et la santé.

Bibliographie

LANGLET, É., J.-F. BEAUMONT, et P. LAVALLÉE. 2008. *Bootstrap Methods for Two-Phase Sampling Applicable to Postcensal Surveys*, article présenté au Comité consultatif des méthodes statistiques de Statistique Canada, avril 2008, Ottawa.

SITTER, R.R. 1992. « Comparing Three Bootstrap Methods for Survey Data », *La revue canadienne de statistique*, vol. 20, p. 135 à 154.